
Diplôme D'État de professeur de musique

Mémoire de fin d'études / Juillet 2019

Apprendre et jouer dans une batterie-fanfare aujourd'hui

*Évolution et adaptation d'une pratique
déconsidérée*

MARION Damien

Promotion FDCE 2017 / 2019



Table des matières

Introduction.....	4
PARTIE I.....	6
La batterie-fanfare, c'est quoi ?.....	6
1. La composition des batteries-fanfars.....	6
Composition des ensembles :.....	6
La batterie-fanfare.....	6
La « batterie ».....	6
La « fanfare ».....	7
2. Qui sont ces « batteries-fanfars » ?.....	7
3. Le répertoire.....	7
4. Les fédérations.....	9
Mon parcours.....	11
Pourquoi la batterie-fanfare ?.....	12
Mes premiers pas.....	13
Les répétitions.....	14
Une aide précieuse.....	15
L'apprentissage du solfège, une efficacité à double tranchant !.....	15
Les stages de musique et les concours.....	17
Mutation du répertoire et du style.....	19
Entre batterie-fanfare, bal et musique classique	20
À moi la « grande Musique ».....	20
Je deviens le chef d'orchestre.....	23
Mon métier de musicien.....	24
Partie II.....	25
1. Des exemples de déconsidération.....	25
Un festival qui va faire du bruit !.....	25
Extraits des statuts de la société lyrique de Clermont-Ferrand en 1914.....	26
Des querelles de voisinage.....	27
La motivation au sein du groupe.....	28

2. Le problème des batteries fanfares selon Didier Martin.....	30
3. La justesse des instruments naturels.....	31
4. Les journées pédagogiques, une des missions de la fédération.....	32
5. L'orchestre de batterie-fanfare de Cournon.....	34
6. L'« Indépendante » de Pont-du-Château.....	36
7. L'école de batterie-fanfare, un outil indispensable.....	37
Conclusion.....	39
Bibliographie.....	40
Annexes.....	41

Introduction

J'ai débuté la musique dans un milieu de pratique collective musical amateur¹ (PCMA) de type batterie-fanfare dans une petite commune de 900 habitants. J'avais 7 ans. Je vis aujourd'hui de cette passion qui est la musique. Dans les milieux que j'ai côtoyés depuis cet âge-là, j'ai senti que les batteries-fanfars souffraient d'un manque de considération. J'ai fini malgré moi, je pense, par m'habituer petit à petit à ce que les gens reconnaissent cette pratique comme une pratique « légère » : par opposition à la musique « classique » ou religieuse qui adopte le nom de musique « sérieuse ».

Après avoir travaillé en séminaire sur la légitimité des pratiques au CEFEDM, je me suis posé quelques questions : Pourquoi devrais-je le cacher à mes collègues ? Pourquoi ne l'ai-je pas plus partagé avec mes camarades du conservatoire ? Pourquoi quand je parle de mes 25 années de direction je ne mets pas en avant le fait qu'il s'agisse d'une batterie-fanfare ? Pourquoi quand je parle de ce mémoire à mes collègues j'hésite encore à leur dire que j'ai choisi de parler des « batteries-fanfars » ?

Cette pratique est pour moi une pratique sociale de référence et le point de départ de mon parcours de musicien amateur, puis professionnel. Je voudrai montrer par mon expérience personnelle que l'on peut entrer « en musique » par le biais des batteries-fanfars et devenir tout de même professionnel sans jamais avoir à lui tourner le dos.

J'ai donc intégré l'Espérance Auzonnaise² en 1980 et je la dirige aujourd'hui depuis 1994. C'est donc dans ce parcours que j'ai pu constater qu'à l'exception de ceux qui avaient pratiqué la batterie-fanfare, chacun avait une vision peu réaliste et très rarement objective de ces ensembles de cuivres naturels.³

« Une musique qui joue faux et fort ! » « Des instruments pour les mauvais puisqu'il n'y a pas de pistons ! » « Une musique juste bonne à défiler et marcher au pas ! » « Un milieu de fêtards et d'alcooliques » !

Pourtant, grâce à des compositeurs qui ont eu l'intelligente curiosité de s'intéresser à ces ensembles, les batteries fanfars sont loin des pratiques ancestrales que certains veulent bien faire paraître. Leur mode de fonctionnement est en certains lieux un exemple dont certaines structures pourraient s'inspirer. Leurs pouvoirs fédérateurs ne sont plus à prouver.

Comment fonctionnent ces associations qui arrivent à recruter des jeunes musiciens, les former et surtout les fidéliser ?

¹ J'utiliserai l'abréviation PCMA pour désigner cette pratique

² Batterie-Fanfare d'Auzon en Haute-Loire, statuts déposés en 1950

³ Les instruments de la batterie-fanfare sont des instruments naturels, c'est-à-dire sans mécanique.

Pour y répondre, je vais faire une présentation de ce qu'est la batterie-fanfare, sa fonction et ce qu'elle est aujourd'hui. Ensuite j'ai choisi de décrire comment j'ai intégré cet univers où je me suis « fait » et dans lequel j'ai grandi musicalement . Quelques exemples qui prouvent que la déconsidération des batteries-fanfares est bien réelle. Je poursuivrai par quelques pistes qui peuvent argumenter ce manque de reconnaissance.

PARTIE I

Cette première partie est consacrée à la présentation d'un orchestre de batterie-fanfare. Dans un premier temps la composition puis un peu de leur histoire.

Mon parcours personnel au sein d'une batterie-fanfare sera ensuite expliqué de façon chronologique afin d'observer les activités d'une société de musique dans les années 1990 jusqu'à aujourd'hui pour comprendre les difficultés que peuvent rencontrer les batteries-fanfaires et les moyens qu'elles peuvent mettre en place.

La batterie-fanfare⁴, c'est quoi ?

1. La composition des batteries-fanfaires

Composition des ensembles :

La batterie-fanfare

La formation d'une batterie-fanfare « moderne », c'est-à-dire la plus répandue, est la suivante (voir annexe 1)

- Trompette en mi bémol (aussi appelée « trompette de cavalerie »)
- Clairon en si bémol (également nommé « clairon d'ordonnance »)
- Cor en mi bémol (l'expression « cor de chasse » est employée)
- Trompette basse en mi bémol
- Clairon basse en si bémol
- Tuba ténor. Certaines partitions emploient le mot « baryton » ou « basse »)
- Tuba (basse ou contrebasse). Les partitions sont très souvent en si bémol, occasionnellement en ut. C'est pourquoi figure souvent la mention « Contrebasse sib », voire « Souba » ou « Soubassophone », le terme français pour requérir l'emploi du sousaphone.
- Un pupitre de percussion (composé de tambours (d'ordonnance), claviers, timbales, d'une batterie et d'accessoires de percussion en tout genre.

La « batterie »

La batterie-fanfare est un ensemble composé à l'origine uniquement de tambours et clairons d'ordonnance, en si bémol, utilisé dans l'Infanterie au sein de l'Armée française. Le « Tambour-Major » dirige cet ensemble, sa mission étant également « *d'assurer l'instruction technique et militaire des élèves-Tambours et Clairons* » (Goute, 1988, p.10).

⁴ Entré dans le dictionnaire en 2017 : Définition de « le Petit Robert » ; orchestre de cuivres et de percussions.

Cet ensemble s'étoffe ensuite par l'ajout d'autres instruments en si bémol, comme le clairon basse par exemple.

La « fanfare »

La « fanfare », qui se compose de trompettes en mi bémol, trompettes-cors, trompettes basses, contrebasses, d'une caisse claire, et d'une paire de timbales. Cette formation était utilisée au sein de la cavalerie. Le « Trompette-Major » dirige cet ensemble.

Une batterie-fanfare est donc le rassemblement de la batterie et de la fanfare au sein d'une même formation.

2. Qui sont ces « batteries-fanfares » ?

La « batterie-fanfare » est un ensemble de cuivres naturels plutôt répandu dans les pratiques **amateurs**. Issus des orchestres militaires, les instruments dits « d'ordonnance » qui la composent ont tous une origine « fonctionnelle » dans les rangs de l'armée. Ces formations ne sont pas très connues du grand public et les termes de « fanfare » ou « amateur » peuvent avoir une connotation négative. Le mot « amateur » a différentes interprétations, la signification de ce terme a évolué au fil des siècles. Celui-ci vient du latin *amator*, ce qui littéralement signifie : celui qui aime. Par opposition au « professionnalisme », « l'amateurisme » peut signifier qu'il existe un manque de perfection. Dans ce travail, ce terme est employé au sens « bénévole ». Nous nous intéresserons principalement aux PCMA citées dans l'introduction, où la batterie-fanfare trouve toute sa place.

Les quelques orchestres militaires qui subsistent n'ont plus les mêmes fonctions dans l'armée de par son évolution. Ces instruments qui servaient à donner des ordres dans la cavalerie pour la trompette, ou l'infanterie pour le clairon ont également eux pour fonction de donner la cadence aux armées pour se déplacer à pied. Avec la motorisation de celle-ci, les musiques militaires ont désormais une fonction de prestige. Elles servent à officialiser les commémorations militaires, mais aussi à faciliter le lien entre la population et les militaires. Notamment pour les orchestres de la gendarmerie et de la police. Ces formations sont toujours présentées et reconnues comme les plus élitistes par les amateurs.

On peut parler de pratique « patrimoniale », car les acteurs de la « BF » ne cessent de défendre leur héritage historique. De part leur identification aux modèles militaires, les harmonies et fanfares sont souvent sollicitées par les pouvoirs publics pour les cérémonies officielles, ce qui leur permet souvent de bénéficier en échange de lieu de répétitions, mais aussi d'aides financières. Quelques fois, les associations ont besoin de ces aides pour payer des professeurs ou du matériel et des cours.

3. Le répertoire

Du côté des pièces, il n'est pas aisé pour un compositeur non-initié d'harmoniser une pièce pour BF, et les transcriptions sont parfois délicates. Pourtant les compositeurs avertis arrivent

à faire « sonner » des transcriptions et des compositions avec des harmonies riches et complexes. Pourtant il n'est pas rare d'entendre des orchestrations de « tubes » internationaux qui ne ressemblent plus vraiment aux enregistrements de l'artiste.

Les premières compositions étaient souvent écrites en Si bémol ou Mi bémol avec l'utilisation du I et V degrés en Mib, ou le I degré en Sib avec la réponse plagale (sur le IV degrés) des trompettes. Guy Coutanson utilisera beaucoup ce principe dans ces « marches de défilés ».

Si le répertoire des années 50 était composé de « pas redoublés » et de « marches militaires », les compositeurs de cette dernière décennie ont su s'adapter aux évolutions artistiques et élargir le style musical sans rester figés sur leur vocation originelle. Du « jazz » aux contes musicaux, en passant par les concertos, des musiques latines, pop rock ou musique de film, tous les « genres » sont abordés. L'instrumentarium s'est étoffé et les « tubas ténors » en prenant place dans l'orchestre ont permis aux compositeurs d'écrire des accords de plus en plus complets et complexes. Avec l'aide des claviers, tous les accords sont désormais jouables. Mais l'orchestration des BF reste un exercice assez périlleux. Il faut bien connaître chaque instrument, car les instruments naturels ne sont pas tempérés. Le même son écrit dans deux instruments différents n'aura pas la même hauteur. Par exemple le Sib du clairon avec le Fa des trompettes devrait donner le même son réel, c'est à dire Lab. Sur un ordinateur, quand on écrit une pièce sur un éditeur de partition, cela fonctionne très bien. Dans la réalité cela ne fonctionne pas du tout. (voir chapitre « la justesse »)

La « batterie-fanfare », communément appelée la « BF » est devenue un genre à part entière. Elle est aussi bien un ensemble à vent composé de cuivres et de percussions, qu'une pratique socioculturelle et artistique.

Revenons aux années 1950. Jaques Devogel, avec Robert Goûte, sont certainement ceux qui ont le plus transformé l'histoire des batteries-fanfars

*« Il a apporté une énorme contribution à l'évolution des orchestres d'harmonie et des batteries-fanfars autant chez les professionnels que chez les amateurs. C'est sans aucun doute sa proximité et sa collaboration avec Robert Goûte qui a permis la création d'un phénomène sans précédent et unique au monde : la **batterie-fanfare**. » <http://www.batterie-fanfare.fr/20-ans-deja-hommage-a-jacques-devogel/>*

Il a composé une bonne partie du répertoire avec quelques incontournables encore joués aujourd'hui.

Sans doute la pièce la plus connue de batterie-fanfare, écrite par J Devogel va connaître un succès que même le compositeur n'aurait pas soupçonné. Le boléro militaire, écrit en clin d'œil au boléro de Ravel. Sur un ostinato de tambours imitant celui de Ravel, deux thèmes se succèdent et se promènent dans tous les pupitres.

Dans l'extrait du lien ci-dessous l'orchestre de la musique de l'air de Dijon (orchestre professionnel), le présentateur *« nos batteries-fanfars sont des formations de plus en plus représentatives et qu'elles peuvent se considérer maintenant comme un orchestre à part entière. »*. Que s'est-il passé pour que ces formations aient subitement le droit de se considérer ainsi ? Est-ce que cela veut dire qu'avant elle n'avait pas le droit ?

https://www.youtube.com/watch?v=lFCFS_Jyw2Q

Les fédérations sportives ont été les premières à entretenir des liens avec les batteries et fanfares. A cette époque il fallait que les militaires apprennent le sport, la musique, et le théâtre. La FSCF (Fédération sportive et culturelle de France) qui existe encore aujourd'hui est issue de cette époque.

Aujourd'hui il y a 4 fédérations qui accueillent les batteries-fanfares en France. Elles organisent des formations, des stages de perfectionnement, des concours et participent pour certaines aux travaux nationaux sur la création de textes tels que le schéma national d'orientation pédagogique. Elles sont un véritable relai entre les pouvoirs publics et les associations. Grâce à des aides attribuées par l'État, ces fédérations accompagnent leurs sociétés adhérentes dans leurs projets. L'accent est mis sur la formation des jeunes musiciens et le développement des PCMA.

Bien qu'étant des instruments d'ordonnance aux départs, les instruments de batterie-fanfare s'adaptent dans les années 50 aux styles « populaires ». Des compositeurs lui donnent une autre dimension et une autre perception de la part du public grâce à une ouverture sur des styles variés. Le rock ou le swing vont faire leurs apparitions dans les orchestres militaires grâce aux compositeurs comme J. Devogel ou G. Coutanson.

A la page 275 de son livre « les travaux d'Orphée, »⁵ Philippe Gumpowicz écrit en parlant de batterie fanfare :

« *Elles sont timidement de retour dans les années 1970 et avec éclat à partir de 1980..../ ... Les batteries fanfares restent fidèles à elles-mêmes.* »

Il parle à la page 276, de la Musique de l'Air :

« *Ils empruntent largement aux musiques de la radio leurs traits distinctifs-une blue note par-ci, une syncope par là- et ils passent le tout au tamis de l'instrumentation et de l'esprit « batterie fanfare ... /... le fruit des amours de l'intégrisme du top 50, joué à la force des lèvres et de la colonne d'air.* »

« *ces musiques plaisent à qui elles s'adressent....*»

Cette musique devient à la mode et les fédérations s'y intéressent.

4. Les fédérations

Les batteries-fanfares sont reconnues par 4 fédérations ; La CFBF, la CMF, L'UFF et la FSCF

a) **La CMF** (Confédération Musicale de France), créée en 1855, est une association reconnue d'utilité publique qui regroupe 112 délégations départementales et régionales, avec plus de 1000 établissements d'enseignement artistique et près de 4000 ensembles musicaux de toutes formes et effectifs représentant 300 000 adhérents. (source site officiel de la CMF) Depuis 1991, la CMF a entrepris d'harmoniser progressivement son enseignement avec celui agréé par l'état. C'est d'ailleurs pour répondre à cette attente que la CMF a mis en place en

⁵GUMPOWICZ, Philippe *Les travaux d'Orphée, deux siècles de pratique musicale en*

France. Paris : Aubier.(2001)

1986 le DADSM (diplôme d'aptitude à la direction des sociétés musicales) et depuis 1996, le certificat régional du 1^{er} degré du DADSM dans les régions. Ce diplôme qui ne fait pas l'objet d'une reconnaissance officielle a été mis en place en accord avec la Direction de la Musique.

b) **La FSCF** (Fédération sportive et culturelle de France). Depuis sa fondation en 1898, la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe des activités sportives, culturelles et socio-éducatives, ainsi que des actions de loisirs pour tous. La musique est, avec la gymnastique et le théâtre, l'une des trois activités de départ de la Fédération en 1898. Elle propose aujourd'hui un cursus de formation musicale pour tous les instruments et organise des rassemblements à tous niveaux géographiques. Ce sont aujourd'hui 75 associations qui adhèrent chaque année à l'activité Musique au sein de la FSCF.

Si historiquement il ne s'agissait que de batterie-fanfares, aujourd'hui nous retrouvons également des harmonies, fanfares de rue, ensemble de percussions, batucada, petits ensembles de cuivres

c) **L'UFF** (Union des fanfares de France), confédération musicale nationale fondée en 1906, qui réunit 17 fédérations régionales rassemblant batteries-fanfares, des harmonies-fanfares et des harmonies.

L'Union des fanfares de France a été fondée à Paris sous le nom de « Union des fanfares de trompettes, de trompes de chasse, de tambours et clairons de France et des colonies ». Le 26 janvier 1963, toujours par décision de l'assemblée générale, elle devenait « Union des fanfares de France », dénomination qu'elle conserve et sous laquelle elle a été reconnue depuis le 8 novembre 1979 par le Ministère de la Culture et de la Communication.

d) **La CFBF** (La Confédération Française des Batteries et Fanfares)

Robert Goûte est l'un des fondateurs de la Confédération Française des Batteries et Fanfares (C.F.B.F), « *pour le développement et le progrès technique des formations musicales populaires* »⁶, le 3 mai 1980 à Créteil. Ses missions par l'intermédiaire du ministère se multiplient auprès des compositeurs. La première en direction de la C.F.B.F date de 1992, pour le spectacle « MUSICOM » initié par la B.F de Cournon-d'Auvergne. Pour ce spectacle se déroulant sur le décor d'un chantier, trois compositeurs furent sollicités : Jacques Devogel, que les batteries-fanfares connaissent bien, Jean-Marc Jouve et Jean-Claude Amiot., ancien directeur du conservatoire de Clermont-Ferrand. Deux autres éditions de ce projet ont eu lieu en 2000 et 2014, alliant théâtre, danse, arts du cirque et musique. En 2014 Musicom est associé aux Olympiades qui est un concours inter fédération.(voir page 10 CAMPA). J'y ai participé avec la batterie-fanfare d'Auzon (l'Espérance Auzonnaise) où nous avons interprété une de mes compositions, et avec l'orchestre de batterie-fanfare de Cournon.

Depuis le milieu des années 1990, les différentes fédérations musicales poursuivent leur développement. La C.M.F et la F.S.C.F ont comme fil conducteur le rapprochement avec l'enseignement spécialisé. Les batteries-fanfares, qui sont un des ensembles affiliés parmi

⁶ Site de la CFBF <http://www.batterie-fanfare.fr/>

d'autres (orchestres d'harmonie, brass-band, etc.) suivent la même politique bien qu'il existe très peu de structures d'enseignement agréées par l'État et les collectivités territoriales où ces pratiques sont enseignées. Seulement 5 en France. La politique adoptée par la C.F.B.F est différente. Son action s'adresse exclusivement aux batteries-fanfaires, le rapprochement avec les structures d'enseignement spécialisé de la musique est donc moins évident, bien que certaines développent des cours ou cursus qui intègrent les instruments d'ordonnance. C'est le cas de l'École du conservatoire à rayonnement communal de Cournon-d'Auvergne où j'enseigne depuis 2011. Le directeur Mr Didier Martin est le vice Président de la CFBF France et président de la CFBF AURA, je parlerai d'avantage de cette fédération que je côtoie et à laquelle, l'Espérance Auzonnaise que je dirige est fédérée.

Dans les années 1990, l'organisation de la CFBF est modifiée. Des commissions sont créées et accueillent de nouveaux « techniciens ». Parmi ces commissions, on y retrouve l'« action musicale » qui adopte en 2006 un plan de « 36 propositions au service des orchestres de batterie-fanfare ». (voir annexe 2). La décentralisation en faveur des fédérations régionales s'accroît. Avec la loi Notre ces fédérations régionales ont vu leur territoire doubler voire même tripler comme pour la région Auvergne Rhône-Alpes. Un centre de ressources est créé, et de très nombreuses compositions pour batterie-fanfare ou instruments d'ordonnance qui ne sont pas édités y sont répertoriés. Le catalogue du centre de ressources contient plus de 4000 titres, regroupant partitions, méthodes ou enregistrements,

lien du centre de ressource :

<https://www.batterie-fanfare.fr/ressources/centre-de-ressources/>

La CAMPA

Ces 4 fédérations se sont associées avec la CAMPA : La Coordination des Associations Musicales de Pratiques Amateurs, qui a été créée par la CFBF, la CMF, la FSCF et l'UFF en 2004

Dans le cadre de ce rapprochement fédéral, la CAMPA organise tous les 4 ans un concours qui regroupe des batteries-fanfaires de toutes les fédérations. Les fédérations prennent tour à tour l'organisation. En 2018 la 3^{ème} édition était organisée par la FSCF . A Janzé. A Cournon d'Auvergne en 2014 par la CFBF pour la 2^{ème} édition. La première avait été organisée à Mulhouse par l'UFF.

<http://lacampa-bfh.org/>.

Mon parcours

J'ai choisi de parler de mon parcours non pas comme un exemple à prendre, mais surtout parce qu'il va nous permettre d'observer de l'intérieur le fonctionnement d'une batterie-fanfare dans les années 1980. La représentation qu'on peut s'en faire est forcément un lien avec leur mode de fonctionnement. D'observer comment on vient à la musique dans ce

type d'association et ce que l'on y fait peu nous permettre de comprendre certaines choses sur l'évolution des pratiques et la considération du public.

Pour nous resituer dans le contexte. Nous sommes en 1980, le compact disque n'existe pas. La télévision ne reçoit que trois chaînes et le minitel est en train de naître. Bien sûr internet et les téléphones portables ne sont pas arrivés non plus. Ce rapide panorama permet de nous imaginer comment la culture à cette époque arrivait dans les foyers.

J'avais 7 ans cette année-là quand je suis arrivé dans la batterie-fanfare de mon village. Toute mon enfance va s'articuler autour de cette activité. Entre répétitions, déplacements pour concours, festivals ou « fêtes patronales », j'y ai découvert bien plus qu'un apprentissage instrumental. Cette pratique associative était pour moi un véritable cercle vertueux, qui m'a permis de sillonner la région et fonder un véritable réseau de connaissances, voire d'amis. J'y ai surtout appris la vie en « société » et découvert les valeurs auxquelles je m'attache encore aujourd'hui. Appartenir à un groupe, participer à des commémorations officielles et pratiquer une activité culturelle, ce sont ces valeurs-là qui ont forgé et guidé mes choix professionnels.

Pourquoi la batterie-fanfare ?

J'ignore encore ce que je serais devenu si cette association qui « s'entraînait » à deux pas de chez mes grands-parents eut été le club de foot, de judo ou je ne sais quelle autre activité. Il est bien évident que c'est l'association elle-même par son pouvoir fédérateur qui m'a séduit avant même ses activités musicales. Son implantation en plein cœur du village faisait que nos ballets incessants de bicyclette devant la mairie où se trouvait la salle de répétition faisaient de mon frère et moi des « proies » faciles. Nous n'attendions qu'une seule chose, c'était d'être apprivoisé par cette bande de « sociétaires » qui deux fois par semaine prenaient d'assaut la place de la mairie. Les quelques ruelles alentour étaient également envahies par des groupes de tambours qui répétaient inlassablement le fameux « papa maman » qu'il faut faire pendant des années avant de savoir faire un roulement. Est-ce une stigmatisation de la part des dirigeants de cette époque, un héritage traditionnel ou un simple fruit du hasard qui faisaient que seules les percussions répétaient dehors ? Les cuivres avaient droit à la grande salle. Ce n'est certainement pas la voisine « Mme Porte » qui avait fait ce choix. Un beau jour, à force de voir passer ces deux espions un peu trop souvent, Jean-Pierre nous interpelle ? C'était un jeune musicien d'une quinzaine d'années qui deviendra le chef de musique quelques années plus tard. Nous nous sommes laissés attraper assez facilement, je crois. Il nous coiffa d'un baudrier⁷ chacun et d'un tambour qui pour ma part touchait presque le sol. C'était en 1979. Nous commençons tous les deux notre premier « papa-maman », mais pour ma part un peu trop précocement selon Jean-Pierre. Mon frère, plus âgé de deux ans a pu

⁷ Le baudrier et la sangle que l'on passe autour du cou et sur l'épaule droite pour porter le tambour.

commencer directement après cette première expérience et j'ai dû attendre l'année suivante pour en faire de même. Je me souviens avoir annoncé à notre père sans avoir eu à demander la permission que désormais nous faisons partie de l'Espérance Auzonnaise. Son avis à cette époque n'avait pas été nécessaire aux dirigeants pour que l'on puisse essayer et il avait très bien accueilli la nouvelle.

En attendant de prendre quelques centimètres, j'avais la fierté et le privilège d'être le porte-drapeau. Je marchais en tête dans les défilés. Quelques fois même très loin devant, car notre groupe de majorettes se trouvait entre le drapeau et la batterie-fanfare. Quand les musiciens s'arrêtaient pour jouer sur place, ils étaient tellement loin que je continuais d'avancer tout seul sans me rendre compte que mon groupe ne suivait plus. Heureusement au bout de quelques mètres il y avait toujours des spectateurs amusés pour m'avertir. Je repartais aussitôt en courant dans le sens opposé.

Cette époque était glorieuse. Certes la musique ne l'était pas tant d'après quelques connaisseurs, mais je crois que ce n'était pas la priorité. L'objectif premier était à cette époque la discipline. Sur un compte rendu d'assemblée générale daté du 18/01/81 le chef rappelle les consignes :

Le Chef de musique Mr BISCUIT Roger demande à tous les musiciens de se présenter pour les défilés dans une tenue impeccable (tennis blanchis, instruments nettoyés, chemise nette), car la réputation de notre Société est en jeu où que nous soyons, et il ne faut la ternir sous aucun prétexte.
Pour les filles, il en est de même (bâton propre, bottes lavées et blanchies si besoin est, robe sans taches).

Mes premiers pas

J'avais 7 ans quand j'ai vraiment pu commencer le tambour, mais il m'arrivait malgré tout lors de défilés dans les montées, de marcher sur la flamme attachée sur mon tambour. Chaque instrument en possède une avec les lettres « EA » et des couleurs assorties à nos costumes. (La flamme ou oriflamme est un drapeau de taille modeste qui s'achève en forme de pointe et se destine à exhiber des couleurs ou des signes distinctifs pour reconnaître l'appartenance à un groupe)

À cette époque, dans notre commune de 900 habitants il y avait trois activités pour les jeunes garçons : le foot, la musique et le catéchisme. Notre foi n'était pas aussi grande que celle du gardien de l'équipe de foot qui n'était autre que Mr le Curé. L'envie de nous retrouver était forte, mais la tradition l'était encore plus et le choix ne nous était même pas laissé. La séance de catéchisme était avant la répétition. Pour les filles, il y avait les clubs de majorettes qui s'exerçaient et défilaient avec la batterie-fanfare. Ceci n'était probablement pas étranger à la recrudescence de jeunes mélomanes Auzonnais sur les rangs de l'EA qui n'ont

jamais été aussi étoffés qu'à ce moment de son histoire. L'effectif de quarante musiciens et une trentaine de majorettes a permis à cette association de connaître ses belles années. Je ne suis pourtant pas persuadé que cette passion soudaine pour la musique était seulement due à une attirance pour ces jeunes filles, au lancer de bâton assez singulier pour leur permettre d'être placées à plusieurs reprises sur le podium de divers championnats régionaux.

Sur le courrier ci-dessous daté du 9 décembre 1981, le président répond au conservatoire du Grau-du-Roi qui a sollicité l'Espérance Auzonnaise. Ce même président quelques années plus tard avait pourtant une certaine résistance quant à nous faire défiler derrière des groupes de majorettes. Il faut dire que notre groupe avait été dissous par manque d'effectif. Cet homme a toujours su faire s'adapter aux situations et on sent bien qu'à cette époque il y avait un noyau dur et un soutien de « supporters » comme pour un club de sport. Un déplacement à 130 paraît aujourd'hui impensable. On imagine plus aisément la motivation de chacun à faire ces déplacements.

J'ai le plaisir de vous confirmer notre accord pour les deux jours de festivités méditerranéennes. Toutefois, j'attire votre attention, sur le fait que notre Société se compose également de 35 majorettes qui font partie intégrante de l'Espérance Auzonnaise, donc nous accompagnent dans tous nos déplacements.

Nombre de musiciens :	45
Nombre de majorettes	35
Nombre d'accompagnateurs : pères	50

Les répétitions

Deux fois par semaine, le mercredi et le samedi nous nous retrouvions pour les répétitions. Les adultes et les plus grands apprenaient les morceaux en écoutant des vinyles de 33 tours. Ceux qui étaient reconnus par les autres comme ayant une bonne oreille et étant de par le fait les plus doués, apprenaient les mélodies aux autres.

Extrait d'une lettre adressée au maire pour une demande de subvention.

- 1982, la société comptait 4 catégories d'instruments : clairon, trompette, tambour, grosse-caisse. Les morceaux étaient appris "à l'oreille", à l'aide d'un tourne-disques, à raison de deux par saison. Le solfège et les partitions font alors leur apparition grâce à quelques musiciens avertis et bénévoles.

À cette époque l'Espérance Auzonnaise était le mélange d'une batterie et d'une fanfare (voir chapitre 2). L'ensemble était composé de trompettes, de clairons et de tambours. Le répertoire était composé de pas redoublés ou de marches militaires. Ces morceaux étaient appris et répétés inlassablement dans la grande cour de l'ancienne école. La mairie occupait tout le bâtiment de l'ancienne école de garçons où avait grandi mon père. Nous utilisions deux étages avec la fameuse grande cour et le préau. C'est dans celle-ci que tous les débutants s'alignaient au centre de l'orchestre. Tout le monde était debout. Les tambours commençaient à jouer les marches de défilé et sur place nous marquions le pas. Au bout de quelques minutes, le chef annonçait un morceau et les cuivres embouchaient après avoir fait un petit rituel qu'il appelait « les moulinets ». Cela consistait à lever l'instrument deux fois en l'air, le faire tourner deux fois également avec une rotation du poignet et enfin « emboucher » de façon énergique.

Une fois le morceau terminé les tambours enchaînaient sur leurs marches jusqu'à ce que le chef annonce le morceau suivant. Ainsi de suite pendant un temps qui nous paraissait interminable. Nous ne cessions de marquer le pas pendant tout ce temps.

Pour nous aider, le chef criait souvent à chaque premier temps de la mesure, « gauche, gauche, gauche ». Cela nous indiquait que sur le premier temps on était toujours sur le pied gauche. Cette méthode intensive est d'une efficacité redoutable. 40 ans après il m'est très difficile de ne pas marcher au pas quand je déambule avec un orchestre de rue (banda ou jazz band), c'est un automatisme et il m'est également impossible, ou sur un espace très court, de marcher avec le premier temps sur le pied droit.

Une aide précieuse

Un jour de 1982 sur le stade de Brioude lors d'un festival où nous avions été baptisé « les rois du bruit » par les plus connaisseurs, Michel Ledieu « chef de musique » de l'Éveil Romagnatois⁸, va voir en nous un potentiel qu'il est le seul à soupçonner. Il viendra par la suite avec son neveu Patrice nous donner des cours les samedis. C'est là que je vais découvrir la trompette d'harmonie. Patrice a 17 ans et en joue déjà remarquablement bien.

Batterie-fanfare encore très connue aujourd'hui dans le milieu de la BF était déjà Championne de France. Je vais tomber sous le charme de cet instrument et sous l'admiration

⁸ Batterie-Fanfare de la ville de Romagnat (63)

de Patrice qui quelques années plus tard va prendre le poste de trompette solo a la musique de l'air de Villacoublay. Il occupe toujours cette place aujourd'hui. Patrice est dans toute les discussions. Sa sonorité et sa technique forcent l'admiration de tout le monde. Patrice joue très bien du tambour également. Ils vont venir régulièrement les samedis après-midi assister à nos répétitions et grâce à eux l'Espérance Auzonnaise va prendre son envol.

L apprentissage du solfège, une efficacité à double tranchant !

Michel n'y va pas par quatre chemins. Si on veut exploiter le potentiel de cet ensemble, il faut apprendre à lire et élargir le parc instrumental.

Un jour a une répétition, Patrice qui faisait travailler le pupitre de clairons dans une des salles de la mairie souhaite accorder les instrumentistes. Il s'adresse à l'un d'eux en demandant de jouer un « do ». Le musicien ne réagit pas et laisse un blanc. Patrice lui redemande de jouer un « do », mais en même temps les plus anciens commencent à chuchoter entre eux.

Ils finissent par tomber d'accord et l'un d'entre eux, sûrement le porte-parole, s'adresse à Patrice en lui disant : « c'est un clairon, on joue des « sol » avec un clairon, pas des « do » !

Tout un travail était donc à faire pour apprendre à ces musiciens à lire et jouer avec des partitions. Le président et le chef de cette époque vont donc prendre les choses en main et mettre en place les deux actions conseillées par Michel Ledieu : les cours de solfège les samedis après-midi dispensés par un professeur de l'école de musique de Sainte-Florine et l'achat de clairons basses, de trompettes basses et d'un Sousaphone (que tout le monde appelle à tort l'hélicon).

Dans cette nouvelle lettre à Mr le Maire, le président explique les difficultés rencontrées par son association

1989, sept nouveaux morceaux sont venus enrichir le répertoire, ceci depuis le mois de septembre 1988. Les 4 catégories d'instruments de 1982 ont presque triplé, à savoir : clairon, trompette, tambour, clairon basse, trompette-basse, cor, hélicon, grosse caisse, batterie, sans compter tous les instruments de percussion indispensables à la mise en place de nouveaux morceaux.

Depuis 1987, l'Espérance Auzonnaise se voit contrainte de refuser un classement en division d'excellence (où elle serait la seule société du département). Pour son malheur, l'Espérance ne possède aucune structure musicale de base et le solfège n'est dispensé que par des amateurs autodidactes. Ces gens-là, bien qu'ayant des connaissances techniques suffisantes, ne disposent pas de la pédagogie nécessaire.

Il est donc vital de créer une classe de solfège et d'instruments d'harmonie où les cours seront dispensés par un enseignant formé à la pédagogie des jeunes. Il faut que tous ceux qui désirent apprendre la musique restent à Auzon ou puissent venir à Auzon.

Le maire et son conseil accorderont une subvention de 7000 fr pour mettre en place les cours de solfège.

Petit à petit, les partitions commencent à arriver sur les pupitres achetés par la même occasion. Tout le monde s'accroche, mais beaucoup lâchent. Les plus anciens ne se sentent pas prêts à affronter ce nouveau challenge, « apprendre la musique » comme ils le disaient. Pour eux, ils pratiquaient un instrument, mais n'étaient pas musiciens. Ils prétendaient que d'être musiciens c'était de savoir lire une partition.

Voici un extrait de la lettre d'un des musiciens n'ayant pas réussi à suivre cette évolution. Cette lettre est touchante et pose la question sur les modes d'apprentissage.

AVZOM de 17/3/91

Eber Henri

Je voudrais que tu lise cette lettre à toute la société. Après avoir parlé à Jean Pierre et à toi samedi, je cherche maintes raisons pour justifier mon départ mais en fait, je me suis aperçue que depuis quelque années ^{que} j'étais de plus en plus dépassé au point de me mesurer j'ai fait tout mon possible pour m'accrocher, mais peine perdue, je me sentais de plus en plus mal à l'aise sur ma chaise, malgré que cela me coûte beaucoup je suis obligé de partir, car je ne veut pas être une raie qui on traine derrière soi. Je viens de faire le compte de mes années de musique, ~~c'est~~ cela fera peut être lire certain jeunes, j'ai commencé à l'âge de 7 ans et j'en ai 42

Si ce monsieur n'a pas participé aux cours de solfège, ce n'est pas pour autant qu'il n'a pas subi la transformation. Il est évident aujourd'hui pour tous les anciens qui sont restés ces quelques années que le niveau musical n'a jamais été aussi élevé qu'à cette époque. Les mêmes diront pourtant que « c'était mieux avant » !

Paradoxalement les tendances vont s'inverser. La reconnaissance va petit à petit venir de sociétés de musique alentour qui n'avaient aucune estime pour la batterie-fanfare. Nous allons être invités dans les festivals alentour et impliqués dans le travail de la fédération, alors que du côté de la population Auzonnaise et même du côté des musiciens les plus anciens, on trouve que l'ambiance n'y est plus. La joie de vivre et le désordre musical ont laissé la place à quelque chose de plus rangé. Le chef Roger Biscuit va laisser sa place à Jean Pierre en 1987.

Les stages de musique et les concours

Les répétitions ont changé d'allure. L'Espérance Auzonnaise est affiliée à la CMF⁹ depuis longtemps. Le manque d'intérêt que portait cette fédération aux batteries-fanfars pousse nos dirigeants à se fédérer à la CFBF¹⁰. Didier Martin¹¹ en est le président. Tout le travail effectué les années précédentes continue de faire son effet. Le samedi après-midi, les répétitions commencent pour certains à 14h et se termineront à 19h. Désormais on ne répète plus debout, mais on joue assis avec une partition devant les yeux.

La CFBF organise des stages auxquels plusieurs d'entre nous vont participer. Ce sera là nos vraies premières rencontres avec les autres batteries-fanfars. C'est aussi là que Didier Martin va nous expliquer que nous allons être les futurs cadres de nos sociétés de musique. Nous passons des concours individuels ainsi que les concours de batterie-fanfare. Jean pierre va nous préparer à celui de Montluçon où on obtiendra un Prix d'Excellence en 1988.

Je me souviens très bien de ces tensions pré-concours où le besoin de réussite était très fort. Un jour le très talentueux et jeune nouveau chef qui nous préparait à un concours a littéralement « craqué ». Des larmes coulaient sur son visage et il est sorti en disant que nous allions être ridicules le jour du concours et qu'il ne fallait pas y aller. La salle était silencieuse. Puis il est revenu plus calme en s'excusant.

Pourtant, grâce à tous les conseils et encouragements qu'ont a reçu, on rééquilibre les effectifs par instrument. Il manque un corniste alors je me propose. J'avais déjà essayé de souffler dans un clairon et ceux qui m'avaient écouté avaient été surpris par mes facilités. Le pupitre étant déjà assez bien fournis je me suis donc retrouvé sur le rang des 2ème cors.

Si cette opportunité de souffler dans un cuivre ne m'avait pas été offerte je pense que j'aurais quitté les rangs, car la motivation n'y était plus beaucoup. Je trouvais le travail technique du tambour fatigant pour les poignets, mais aussi pour les épaules. Les personnes choisissaient rarement leurs instruments à cette époque, on leur proposait en fonction des besoins. Cette façon de procéder peut paraître contre pédagogique aujourd'hui et en effet pour

⁹ Confédération musicale de France

¹⁰ Confédération Française des Batterie et Fanfars

¹¹ Didier Martin : Directeur du conservatoire à rayonnement communal de Cournon-d'Auvergne. Président de la fédération CFBF AURA. Vice Président de la CFBF nationale

moi cela a été long avant que je puisse accéder enfin au pupitre de clairons, instrument pour lequel visiblement j'étais le plus doué.

Il y avait une sorte de hiérarchie dans les pupitres. Les plus doués étaient à la trompette et pour les moins dégourdis c'était les instruments graves comme le claron basse ou la trompette basse. Par exemple, le Sousaphone avait été donné à Christian qui était le seul à avoir appris la clé de fa..

Il y avait également les concours individuels. À ces concours organisés par la CFBF Auvergne, chaque année on se présentait individuellement dans une épreuve avec notre instrument de batterie-fanfare. Une réelle compétition s'installait parmi les « concurrents », mais c'était encore une fois un moyen redoutable de créer de la motivation avant le concours. Je n'ai pas assez de recul pour savoir ce qu'en pensaient ceux qui échoué souvent. J'avais la chance d'apprendre assez facilement je ne m'en tirais donc pas trop mal chaque année. Je pense encore aujourd'hui qu'à ce moment là nous avons pris un virage et étions déjà en train de changer de public au sein des musiciens comme le dit Didier Martin « *Quand il n'y a plus que l'argument musical on fait appel à une autre clientèle.* »

Je reste depuis très mitigé sur la nécessité des concours en général. Ils produisent certes une motivation intense, mais qui amène quelques fois de grosses déceptions et de grosses tensions qui peuvent avoir à répétition des effets dévastateurs. Pour notre cas, soit nous étions bien classés soit nous en déduisions que le jury n'était pas compétent. Car il n'y avait pas à cette époque qu'une appréciation et une note, mais aussi un classement. Cela donnait des airs de compétition qui bien souvent comme dans le sport ne plaisent pas au perdant.

C'est le réel danger, mais que la CFBF arrive très bien à gérer aujourd'hui grâce aux aides du ministère depuis la convention signée entre ces deux parties. La CFBF engage pour ces concours des jurys qui ont préparé leur travail en amont. Ils sont rémunérés et doivent donc répondre aux exigences de la fédération. Les jurys engagés sont en principe des compositeurs de la batterie-fanfare ou des directeurs de conservatoires de la ville qui accueillent le concours. Ce sont des pédagogues qui savent expliquer aux sociétés les points qu'ils peuvent améliorer et savent les encourager.

Mutation du répertoire et du style

Petit à petit le programme se modifie. Ces ensembles sont en pleine évolution et les compositeurs écrivent à profusion. Les fédérations connaissent leurs heures de gloire, les concours et les festivals sont de plus en plus nombreux. Les morceaux composés depuis les années 50 sont d'un autre genre. Le répertoire est certainement le domaine qui a subi le plus de mutations. Il s'est considérablement enrichi, les compositeurs osent, et les euphoniums prennent part dans l'orchestre ce qui permet aux compositeurs d'utiliser des harmonies plus complètes, des accords encore jamais écrits pour BF. Si l'on compose toujours des morceaux de variétés, comme des rocks ou des pièces jazzy, des pièces destinées « au concert » font leur

apparition. Leur forme est plus élaborée. Plus exigeantes techniquement et musicalement, elles contribuent à hisser le niveau des sociétés vers le haut. Le concert prend peu à peu le pas sur les parades et autres défilés dans l'activité des batteries-fanfaires. À Auzon nous ne passerons pas au travers et certains d'entre nous ne veulent plus faire de « défilés ». Ils souhaitent désormais faire des concerts comme les orchestres militaires qui en ont pris l'habitude.

Les batteries-fanfaires professionnelles continuent à jouer un rôle moteur dans la composition et la diffusion du répertoire. Les batteries-fanfaires amateurs reprennent les morceaux de ces formations professionnelles. Jean-Jacques Charles, qui depuis une vingtaine d'années est l'un des compositeurs les plus actif pour nos ensembles, signe des pièces aussi innovantes que modernes et attractives.

Les batteries-fanfaires surprennent de plus en plus leurs auditeurs de par leur évolution.

Entre batterie-fanfare, bal et musique classique

J'ai poursuivi mon apprentissage au conservatoire national de région (CNR) de Clermont-Ferrand, où j'ai déjà pu constater que le monde des batteries-fanfaires était différent de celui-ci. Pour moi qui avais commencé de fréquenter les orchestres de bal, j'allais rentrer dans le monde des « vrais musiciens ».

Mon frère qui lui s'était mis au synthétiseur et à chanter avait été recruté dans un orchestre qui chaque samedi animait les fêtes de villages. Cet orchestre était assez connu dans notre secteur et cette activité dû même le conduire à arrêter la batterie-fanfare après que le chef de musique lui ait demandé de faire le choix entre les répétitions du samedi après-midi ou les bals en orchestre. C'est sans hésitation qu'il a choisi le succès des « bals populaires » plutôt que celui de la « batterie-fanfare ». Ce choix imposé à plusieurs des jeunes musiciens qui étaient sur les rangs a laissé du monde en route. Je pense à deux frères dont l'un est devenu bassiste et intermittent du spectacle et l'autre enseigne la musique aux enfants après avoir eu un DUMI¹². Quel dommage pour ces trois musiciens à qui on a demandé de choisir entre le métier de musicien ou celui de musicien amateur.

Il n'était pas toléré à cette époque par nos dirigeants qu'un de nous aille « donner » son savoir aux autres. Pourtant pour ma part, l'idée fait son chemin et l'envie de prendre le même que Patrice est de plus en plus forte dans ma tête. Les stages de musique de l'UDSM¹³ me permettent de découvrir d'autres personnes. Cette fédération organise chaque été un stage d'une semaine dans un lycée. Nous étions environ 150 à participer. Rien que pour la trompette, il y avait 4 professeurs et je vais faire la connaissance de Yann Martin qui deviendra par la suite le premier professeur de l'Espérance Auzonnaise. Yann est aujourd'hui

¹²Diplôme universitaire de musicien intervenant

¹³Union départementale de sociétés de musique (sièges départementaux de la CMF)

trompettiste chez Ibrahim Malouf. C'est avec lui que je vais préparer mon entrée au Conservatoire national de région de Clermont-Ferrand.

À moi la « grande Musique »

Après deux années passées en FM¹⁴ au conservatoire, j'arrive enfin à être admis en trompette dans la classe de Serge Boisson. Ces deux années me portent aussi au « premier rang » des lecteurs à l'Espérance Auzonnaise. Mr Boisson m'expliquera dès le premier cours que les deux années précédentes, l'entrée m'avait été refusée par rapport à ma position de jeu. Mon embouchure était placée très bas sur mes lèvres ce qui donnait un son très étriqué et très dur, aussi un manque de souplesse. Ma persévérance l'avait pourtant convaincu et nous passons un accord verbal : Mon entrée au conservatoire ne se fera qu'à la seule condition de reprendre une position « correcte », ce qui implique de réapprendre à produire des sons. Presque un retour à zéro. Serge me dira plus tard et encore aujourd'hui que j'ai été très patient, car il a été très exigeant. Il m'a encore dit lors d'un concert récemment : « qu'est-ce que j'ai pu te faire ch... ». Il trouvait dommage que personne ne m'ait aiguillé auparavant. Il me faudra deux années presque avant d'être libéré de cette habitude ? Mais les paroles de cet ancien élève du « maestro » Maurice André sont pour moi des paroles en or. J'avais une confiance aveugle et une admiration pour lui qu'à aucun moment je n'ai douté de sa décision. Le chemin n'a pas été facile. Dès que la fatigue des lèvres se faisait sentir, l'embouchure redescendait aussitôt et je reprenais mon ancienne position. Il fallait reprendre la position dès le lundi

J'avais entre-temps été engagé dans l'orchestre où jouait mon frère. À la trompette et à la guitare basse, et je jouais avec des amis dans un quintette de jazz. Ces pratiques allaient un peu à l'encontre des uniques poses de sons que me demandait mon professeur, ce qui l'a poussé plusieurs fois à me dire d'attendre avant de pouvoir faire ou refaire ces pratiques-là.

J'essayais pourtant de suivre à la lettre ses recommandations, mais quelques fois je dépassais les limites qu'il me fixait.

. J'ai vécu cette période un peu comme une rééducation. Serge était en quelque sorte mon « kiné » et j'attendais de sa part l'autorisation de prendre « l'appui » comme il est dit dans le milieu orthopédique.

J'ai été admis dans la classe de Serge Boisson en 1991. Aujourd'hui quand je repense à cette période là je me questionne sur l'absence totale de lien entre ces deux pratiques. La même année, le président de l'Espérance Auzonnaise écrivait au conseiller général et aux maires du canton un courrier dont voici un extrait.

¹⁴ FM=formation musicale

Ces dernières années , certains dirigeants d'écoles de musique ont demandés l'appui du conservatoire itinérant du PUY afin de parfaire la formation musicale au sein des sociétés locales, Aujourd'hui on peut affirmer que cette expérience s'est soldée par un échec .Non pas que l'enseignement en lui même soit en cause,mais tout simplement, parceque les professeurs venant du PUY , ne pensaient pas musiciens amateurs . Le Conservatoire de region a pour but de former des musiciens professionnels et nous amateurs bénévoles nous formons des musiciens qui participent à la vie de nos communes et pratiquent la musique pour le plaisir. Ce qui ne les empêchent nullement d'accéder au conservatoire s'il le desirent .

L'échec auquel fait allusion Mr Zanco¹⁵ ne concerne par l'enseignement lui même. Pourtant le constat que j'ai pu en faire en arrivant au conservatoire de Clermont c'est qu'il y avait bien un décalage entre les deux. Après avoir obtenu mon diplôme de « fin d'études »¹⁶ en trompette, je n'ai pas été autorisé à entrer en DEM¹⁷ avant d'avoir rattrapé mon retard en solfège. Malgré mes deux années passées en solfège avant l'admission en classe de trompette j'avais un écart de niveau de 5 années entre les deux disciplines. J'ai dû cesser mes études de trompette pour rattraper mon retard en solfège. Pour être admis en classe de DEM, il ne fallait pas avoir plus de deux ans de retard en solfège.

Cette dure réalité m'emmenait à remettre en cause ces années passées à Auzon à essayer d'apprendre le solfège sur les bancs de l'école le samedi après midi. Ces cours ont été mis en place en 1987 comme on l'a vu plus haut, donc deux ans plus tôt. Mon admission en 3 années de solfège correspond bien finalement et le professeur de solfège engagé à Auzon a bien fait son travail puisque je suis admis en 3ème année. Ce qui choque ce n'est pas cela. Ce qui interpelle et me met dans une situation difficile c'est : « Que fait ce grand garçon de 17 ans dans une classe de solfège de 3ème année avec des enfants de 10 ans ? » À tel point que les cours étaient décentralisés dans une école primaire et j'étais le seul de la classe (avec le professeur) à avoir une chaise pour adulte. Quant à la trompette, si les deux professeurs de trompette que j'avais eu avant de me présenter au conservatoire avaient été engagés plus tôt, ils m'auraient certainement aidé pour modifier cette position. Ils ne l'ont pas fait, car ils ont dit tous les deux qu'il était trop « dangereux » et très long d'entreprendre ce genre de travail. Ils n'étaient engagés que sur une année et ne voulaient pas abandonner un tel travail en cours de route.

La mise en place de ces cours à Auzon va permettre non seulement d'améliorer la qualité du niveau musical de l'orchestre par la qualité de jeu des exécutants et d'aborder un répertoire plus moderne grâce à l'apprentissage de la lecture pour tout le monde dans un premier temps. Dans un deuxième temps elle va permettre de conseiller et d'orienter les jeunes désireux d'aller plus loin dans leur pratique. J'ai l'exemple d' Amelie qui après

¹⁵ Mr Zanco Henri. Président EA de 1987 à 2002

¹⁶ Le « fin d'études » était le 3ème cycle court.

¹⁷ Diplôme d'études musicales mis en place la même année qui correspond au 3 eme cycle long, celui où l'élève passe sa médaille.

quelques années passées à Auzon a pris le même chemin que moi au CNR de Clermont-Ferrand à la différence qu'elle a pu faire tout cela beaucoup plus jeune. Ceci lui a permis d'intégrer le CNSMD¹⁸ de Lyon par la suite. Elle est aujourd'hui directrice de l'école de Musique de Gap (05).

Au cours de mes années d'étude au CNR¹⁹. Je vais découvrir un autre monde musical. Pour beaucoup la batterie-fanfare est complètement inconnue et à cette époque de ma vie je ne suis pas surpris et ni encore moins déçu, je trouve ça presque « normal ». Dans une institution où on enseigne la musique « classique » avec pour objectif de sortir les meilleurs éléments il me paraissait logique qu'on ne s'intéresse pas à la batterie-fanfare. Plusieurs camarades de la classe de trompette étaient pourtant issus des nombreuses BF alentour, mais jamais une trompette d'ordonnance ou un clairon n'est entré dans une salle de cours (en tout cas pas à ma connaissance).

Serge Boisson qualifiait cet instrument de « très difficile » et disait lui même ne pas savoir en jouer. Il s'en tenait donc à cela et nous aussi. Tout le monde était satisfait.

Je deviens le chef d'orchestre

L'ancien chef de musique a quitté la région depuis un an et l'intérim de la direction est assuré par le professeur de musique qui avait été engagé pour les cours en 1990. Le président juge qu'il est temps pour moi de prendre la baguette de chef.

« Ça y est je vais enfin pouvoir ÉTALER toutes mes connaissances » !

Mais en fait, c'est quoi mes connaissances ? Un jeune musicien issu des rangs certes, qui a suivi quelques stages d'encadrements à la CFBF, mais qui est dans un moule à « fabriquer des musiciens professionnels » et qui n'a aucune expérience pédagogique. Pourtant il semble bien que je sois « l' élu » pour remplir cette mission. Je suis cependant très fier et très heureux de prendre cette fonction. Si je cachais peut être ailleurs ma pratique de batterie-fanfare, à Auzon je gardais bien en tête que j'étais (selon moi) dans la meilleure école de musique de la région. Je ne manquais pas d'arranger ou peut-être de « déranger » des morceaux de musique « rock », de « variété » qui ne marchaient jamais comme je les avais imaginés en les écrivant. Je pensais tout simplement que les musiciens n'étaient pas assez expérimentés pour jouer plus juste. Je ne maîtrisais pas les difficultés de justesse des instruments naturels. J'ai cependant pu m'exercer à l'écriture, un avantage non négligeable par rapport à mes collègues du CNR. Mais à ce moment-là le lien avec toutes les fédérations et l'Espérance Auzonnaise a été brisé. Certes l'école de musique est affiliée à la CMF qui nous communique chaque année les épreuves de solfège et qui permettra à nos élèves d'avoir un niveau départemental commun.

¹⁸Conservatoire National Supérieur de Musique et Danse

¹⁹ Conservatoire National de Région

Mais la CMF ne s'intéresse pas ou connaît très mal les batteries-fanfars. Je ne connais pas vraiment les nouveautés du répertoire et je manque cruellement de contacts avec d'autres batterie-fanfare, ne côtoyant plus du tout ce milieu, les ponts ayant été coupés avec la CFBF. Le président me guide beaucoup sur le choix des morceaux et prend les décisions sur la gestion de l'orchestre et de l'école de musique ; je ne m'occuperai que de la partie musicale.

J'ai toujours continué à diriger cette batterie-fanfare depuis. Ayant pris assez de recul pour admettre que nous ne serons jamais un groupe d'élite, j'ai pris, et je prends de plus en plus conscience que l'art de diriger une batterie-fanfare amateur n'est pas que dans la partie « artistique ». Fédérer les gens ne s'apprend pas sur les bancs du conservatoire et à cette discipline-là, mes meilleurs maîtres ont été les dirigeants avec lesquels nous avons travaillé pour faire avancer cette société.

Mon métier de musicien.

Après l'obtention de mon DEM²⁰, je me suis orienté plutôt du côté du spectacle que des salles de cours. Intermittent du spectacle à 20 ans, j'ai commencé cependant d'enseigner dans des écoles de musique de la région Clermontoise sans quitter ma batterie-fanfare natale. Une chef par intérim sera recrutée pour combler mon absence quand je pars en « tournée » avec l'orchestre et on ne m'a pas demandé de choisir entre « le bal » ou « la batterie-fanfare ». Sans doute que les mentalités avaient évolué et l'effectif ne permettait plus aux dirigeants de se permettre des choix aussi radicaux. Après une dizaine d'années sur scène, et un passage dans les métiers de la santé. J'enseigne depuis maintenant sept ans au conservatoire à rayonnement communal de Cournon-d'Auvergne où la batterie-fanfare tient une place importante. Cet ensemble au sein de l'établissement fonctionne sur les statuts d'une association loi 1901 avec la mise à disposition de professeurs de cuivres et également le prêt des locaux par le conservatoire. Le projet d'établissement fait part de cette spécificité et le directeur d'établissement, Mr Didier Martin, souhaite que les professeurs des classes de cuivres intègrent dans leurs projets pédagogiques une place pour les instruments d'ordonnances.

L OBFC (l'orchestre de batterie-fanfare de Cournon) est une des plus importantes formations de ce type en France. (classement concours CAMPA²¹). Elle est composée d'environ 70 musiciens et participe à des concours nationaux.

L'histoire de l'Espérance Auzonnaise n'est pas unique et les dirigeants ont su anticiper sur ses besoins. La mise en place de cours au sein même de la structure a permis à l'association de prendre le tournant de la diversité quand il était encore temps. Ils ne sont pas

²⁰Diplôme d'Études Musicales

²¹Voir au chapitre « les fédérations »

restés figés et se sont battus auprès des pouvoirs publics pour obtenir des aides qui étaient légitimes, afin de continuer à créer du lien social. Aujourd'hui l'Espérance Auzonnaise est composée de 16 musiciens et elle aurait sans doute périclité depuis longtemps si les dirigeants n'avaient pas été aussi réactifs.

Partie II

Dans cette deuxième partie, j'essayerai d'apporter la lumière sur les problèmes que rencontrent ces batteries-fanfare, mais aussi sur les solutions que certains ensembles ont trouvé pour que leurs orchestres continuent de prospérer.

La batterie-fanfare souffre de nombreux clichés ou d'images négatives. Elle est souvent associée au bruit voire aussi à la médiocrité.

Michel Bozon²² parle de la vie associative de la commune de Villefranche-sur-Saône. Il dit que « *la pratique musicale constitue un des domaines où les différences sociales s'ordonnent souvent de la façon la plus classique et la plus marquée, même si les agents, plus souvent et plus constamment que dans d'autres champs, refusent d'admettre que la hiérarchie interne de la pratique est une hiérarchie sociale* ».

Il écrit plus loin que « *c'est le lieu par excellence de la différenciation par la méconnaissance mutuelle* »

Il expliquera plus loin que la fanfare est la seule sur les 4 associations musicales de la commune à ne pas avoir de lien avec l'école de musique. Cette fanfare est composée d'ouvriers, d'artisans et de vigneron.

Il parle également de répétitions où les bouteilles de vin circulaient dans la salle de répétitions. Les personnes des différents orchestres de Villefranche qui ne se connaissent pas entre eux, car ils ne se croisent jamais. Tout ce qu'explique Michel Bozon montre que les comportements des individus de cette époque ont contribué à amplifier les jugements que subit la batterie-fanfare aujourd'hui. Il n'est pas seulement question de la « fanfare », mais aussi de groupe folklorique ou des groupes d'accordéons et de trompes de chasse.

1. Des exemples de déconsidération

Le manque de considération que subit la batterie-fanfare paraît une évidence pour ceux qui la pratiquent. Les exemples ne manquent pas : en voici quelques-uns qui vont d'article de presse à des échanges de courrier entre sociétés de musique, en passant par des statuts d'association.

Un festival qui va faire du bruit !

Ci-dessous un titre de presse d'un festival de batterie-fanfare. L'un des plus gros clichés sur la batterie-fanfare et ses capacités sonores. Il ne serait pas honnête de dire qu'une batterie-fanfare est silencieuse. Pourtant dans une salle de spectacle de Cournon où je me produis il y

²²Michel BOZON, « Vie quotidienne et rapports sociaux dans une petite ville de province »

a en fond de salle un décibelmètre. Dans cette salle je me produis avec la batterie-fanfare, l'orchestre symphonique, et aussi avec l'harmonie. J'ai pu constater que dans les « fortés », le décibelmètre n'était pas plus élevé dans un orchestre que l'autre (autour des 100 décibels).



L'auteur de l'article ci-dessus a certainement pensé faire un jeu de mots, mais aurait-il titré la même chose pour l'ouverture des « Chorégies d'Orange » ou de « Jazz à Vienne » ? Il est à noter que la photo sur l'article ne correspond pas à une batterie-fanfare, on y voit des bois. Est-ce une volonté ou une méconnaissance du journaliste ?

J'ai constaté de nombreuses fois pendant les interventions scolaires que les enfants ont tendance à se boucher les oreilles quand on s'apprête à leur faire entendre le son de la trompette. Je ne les ai jamais vus quand il s'agit de l'orchestre entier qui commence. Certainement parce qu'ils ont appris ou entendu dans leur milieu familial qu'une « trompette » faisait beaucoup de bruit.

Extraits des statuts de la société lyrique de Clermont-Ferrand en 1914

À l'article 2 page 20 intitulé « traitement des musiciens, » trois traitements différents sont indiqués. Les tambours et clairons toucheront 4 fois moins que les premières parties dont les instruments sont cités plus haut dans un autre article. Le porte bannière est classé dans les secondes parties, il est donc payé 3 fois plus que les tambours et clairons.

Les secondes parties toucheront :

- 3 francs pour un grand concert;
- 1 franc par petit service;
- 0 fr. 30 par répétition;
- 2 francs par service en semaine.

Les tambours et clairons toucheront :

- 1 franc par service;
- 0 fr. 20 par répétition;
- 2 francs par service en semaine.

Les premières parties toucheront :

- 4 francs pour un grand concert;
- 1 fr. 50 pour un petit service;
- 0 fr. 40 par répétition;
- 2 francs pour un service en semaine.

Quand on s'y penche de plus près on peut expliquer cette décision par le fait qu'à cette époque la tradition des sociétés de musique était de commencer le concert avec la « batterie » et l'harmonie. De nombreuses pièces à cette époque étaient composées de la sorte, notamment des chansons d'après-guerre comme « Alsace Lorraine » ou « Sambre et Meuse ».

À l'issue de ces quelques morceaux, les instruments de la « fanfare » avaient terminé le concert. Ce qui explique d'ailleurs pourquoi il était difficile de renouveler ces effectifs qui petit à petit ont conduit ces sections à l'abandon.

Des querelles de voisinage

Voici quelques extraits d'une lettre envoyée le 11 juin 1990 par le président Mr Zanco au président d'une société de musique du même arrondissement. Cette société organisait le festival Louis Benier qui chaque année se passaient entre les associations membres de l'union départementale de sociétés de musique de Haute-Loire. Dans le début de la lettre, le président d'Auzon accuse le président organisateur de les avoir invités au dernier moment espérant se passer d'eux au festival. Ce monsieur n'était visiblement pas amateur de batterie-fanfare.

....

1990, nous la date du cette année, sou dans 3 semaines

Donc, Suite à Votre Courrier du 6 juin
 Désormais, je pense que tout a été dit; Nous ne pouvons que constater une certaine anti-pathie ris à ris de notre société. A l'Espérance Auzonnaise, nous n'avons rien à nous reprocher.

...

J'ajouterais toute fois, que M: BENIER, qui fut un homme au grand cœur en oeuvrant des années pour la musique populaire ne méritait pas d'être mêlé à une querelle de docteur.

À la fin de la lettre, il est indiqué qu'une copie sera envoyée à toutes les sociétés du festival.

Quelques anecdotes croustillantes m'ont été racontées par Didier Martin lors d'une entrevue qu'il m'a accordé.

La musique de Metz quand elle se déplaçait, utilisait un autobus pour l'orchestre d'harmonie, mais les musiciens de la batterie-fanfare étaient transportés en camion militaire, ce que l'on a tous vu sur les routes avec des militaires assis dos à dos à l'arrière du véhicule.

Cette musique était d'ailleurs commandée par un chef qui prétendait que pour être un bon chef il fallait être détesté par ses hommes. Chose à quoi lui a répondu son collègue de la musique de la FATACT²³ : « et bien tu dois être un bon chef toi alors parce qu'ils ne peuvent pas te saquer ! »

Une seconde anecdote assez drôle venant cette fois de ce chef de la FATACT. Quand Didier Martin lui a demandé de composer un morceau pour la batterie-fanfare, celui-ci aurait répondu : « c'est une très bonne idée, dès que vous jouerez juste, je vous écrirai quelque chose »

Si la musique adoucit les mœurs, on peut voir parfois qu'elle suscite aussi de vives tensions. Même si souvent les choses sont plutôt sur le ton de la moquerie, ces jugements de valeur finissent par s'installer et démotiver les musiciens qui la pratiquent. Mais d'où vient cette réputation ?

La motivation au sein du groupe

La partie précédente montre à plusieurs reprises que la considération du public pèse énormément dans l'équilibre du musicien amateur. Sa principale motivation est de se produire. On retrouve plusieurs sortes de motivation parmi les membres de ces associations, mais tous sont là pour « faire ensemble ». L'art de diriger une association de ce type ne se résume pas à la façon de mener la baguette. Les dirigeants²⁴ doivent remettre perpétuellement

²³Force Aérienne Tactique

²⁴ J'entends par dirigeants, le Chef d'orchestre et le Président de l'association.

en question l'avenir de leur association. La motivation et la considération du grand public sont les deux piliers principaux. Qui n'a jamais entendu dans les salles de répétitions ce genre de réflexions ?

« J'en ai marre, tout le monde s'en fout » ; « Il n'y a même pas un article sur notre concert dans le journal » ; « Il n'y avait même pas une personne de la mairie » ; « Les gens passent devant, mais ne s'arrêtent même pas pour écouter », etc.

Cette considération est le moteur des motivations. Que l'on soit bénévole à la Croix-Rouge ou membre d'une association caritative, on a besoin de la reconnaissance d'un autre pour donner de soi. Dans le travail, cela fait partie du « management ». La considération est la prise en compte de l'autre, lors d'un échange, lors d'une rencontre ou lors d'actions.

Pour le chef de musique, montrer de la considération permet de mobiliser ses équipes. Au sens plus large, si une pratique, exemple de la batterie-fanfare, n'est pas reconnue par le public la motivation n'est plus au rendez-vous.

« Être reconnu joue un rôle important dans notre équilibre. Nous avons alors la confirmation de notre valeur et de notre appartenance à un groupe. »²⁵

Un étudiant du CEFEDM AURA a écrit en 2009 :

« Les groupes se forment de personnes qui ont des intérêts en commun : quels sont ses intérêts dans le cas des orchestres d'harmonie ?

*C'est un état d'esprit. On peut distinguer parmi les différentes personnes qui pratiquent la musique en amateur, ceux qui sont musiciens et associatif, ou bien des musiciens et plus ou moins associatif ou bien associatif et plus ou moins musiciens. »*²⁶

L'auteur de ce mémoire affirme que dans une société de musique, on retrouve des personnes qui ont un intérêt musical plus fort que l'intérêt associatif. On s'appuierait sur eux pour les parties techniques. Dans la même logique, l'étudiant cite les personnes qui ont de plus grosses difficultés musicales, mais qui sont très investies dans l'associatif. Enfin, il y aurait des personnes qui ont ces deux qualités.

Sans aller plus loin dans ce « jugement », je pense connaître ces trois types de personnes dans les sociétés de musique que j'ai côtoyées. Les anciens²⁷ les appellent « les bons sociétaires » ou a contrario « les mauvais sociétaires ». Et si certains apportent beaucoup à la qualité musicale grâce à leur virtuosité, d'autres apportent aussi leur pierre à l'édifice par leurs qualités associatives et sont des vecteurs de motivations. Ce constat affirme mon raisonnement sur le fait que le chef d'orchestre ne peut pas faire fonctionner l'association

²⁵ <https://test.psychologies.com/tests-moi/tests-estime-de-soi/Avez-vous-trop-besoin-de-reconnaissance>

²⁶ Dominique ELDIN « Une musique populaire, les orchestres d'harmonie », mémoire Cefedem AURA, chap 2.3 p12

²⁷ Je fais référence aux musiciens que j'ai pu connaître dans les rangs de diverses associations. Bien souvent ces personnes sont « la mémoire » de l'association.

avec comme seule compétence ses qualités de musicien. Ce brassage de personnalités est l'essence même des musiques amateurs, mais surtout celui des batterie-fanfare. Dans les années 60 à 80 on s'amuse beaucoup dans ces formations. Dans les festivals on chante, on boit et on joue un peu de musique aussi !

Quand c'est de la bonne musique ce n'est pour déplaire à personne, mais là encore tout le monde n'a pas la même conception de cette bonne musique quand on parle de la batterie-fanfare. Je suis persuadé qu'à l'époque où le surnom de « roi du bruit » a été attribué à l'Espérance Auzonnaise il faisait la fierté de plusieurs « sociétaires ». Je pense aussi que dans les cinquante accompagnants qui venaient dans le bus certains étaient fiers de ce surnom.

Est-ce que la méconnaissance commune permet à ces gens de s'épanouir en arrivant à d'autres fins. Comme le club folklorique de Villefranche que décrit encore Michel Bozon. Le président du groupe de 20 exécutants s'étonnait d'avoir 40 personnes à nourrir à chaque sortie.

Michel Bozon²⁸ écrit également toujours dans le même rapport que « *c'est le lieu par excellence de la différenciation par la méconnaissance mutuelle* »

2. Le problème des batteries fanfares selon Didier Martin

Didier Martin est incontestablement « la » personne qui connaît la batterie-fanfare. Il n'est évidemment pas le seul, mais il a la particularité d'avoir côtoyé tous les compositeurs et tous les chefs d'orchestre de batterie-fanfare (extraits de l'entrevu et biographie en annexe 3)

Voilà sa façon de résumer le pouvoir fédérateur des BF

« le phénomène des batteries-fanfares ou des sociétés de musique ce n'est pas un phénomène artistique. Quand Louis XIV commandait à Lully, c'était de la com, c'était jamais artistique. C'est du lien social. La grande époque où il y en a eu beaucoup c'est quand l'église et les laïcs se sont foutus sur la figure ! Toute la période où les curés se battaient avec les laïcs il y avait deux fanfares. Tant qu'il y avait un combat politique une envie de sortir la tête de l'eau ça a marché. Quand il n'y a plus que l'argument musical, on fait appel à une autre clientèle. »

Je pense que les dirigeants qui ont pris ce tournant assument très bien ce positionnement. Quand à Auzon ou à Velay Synergie les musiciens ont quitté les rangs par manque de capacités ou de conviction, personne n'a pensé à en faire des musiciens de « décors » à qui l'on donne un instrument de musique juste pour remplir les rangs. On est certainement loin des fonctions sociales de la batterie-fanfares qui à l'époque était un des

²⁸ Directeur de recherche à l'Ined, Membre du Comité Directeur de l'Institut Emilie du Chatelet. Chercheur associé à l'Institut de Recherche Interdisciplinaire sur les Enjeux sociaux (IRIS) de l'EHESS et de l'Université Paris 13

endroits où on se retrouvait pour passer du temps ensemble, aujourd'hui une importante quantité de ces batteries-fanfares veulent avant tout faire une musique de concert.

D'après Didier Martin il existe un nombre assez important de sociétés de musique qui n'ont pas franchi le pas de se mettre aux partitions. Il dit que ces associations sont en difficulté pour jouer du répertoire nouveau qui n'a pas été écrit et pensé pour une transmission orale.

Les morceaux pour fanfare de cavalerie ou fanfare de clairons étaient écrits depuis les années 1860 ou 1870 de façon à ce que les 2ème et 3ème voix soit très mélodieuses pour être retenues facilement quitte à ce que les voix se croisent. L'écriture d'aujourd'hui n'est plus tout à fait la même et les voix intermédiaires ne sont pas toujours aussi faciles à retenir. Ces ensembles ont de grosses difficultés à évoluer aussi vite que le répertoire et sont souvent contraints de garder un répertoire qui a arrêté d'évoluer après les années 1950.

Est-ce que ce genre de répertoire a sa place dans notre époque où la musique est entendue différemment par les auditeurs ? Au sens des légitimités de pratique, il est bien évident que ces formations ont de bonnes raisons d'exister. Mais leur reste-t-il une place dans notre société moderne où tout le monde peut s'acheter un disque et l'écouter à la maison. La musique de rue n'est plus depuis longtemps le seul lieu où on entend de la musique et il n'est plus besoin d'attendre la fête patronale pour écouter un orchestre. Les pratiques aussi ayant évoluées et les lieux d'enseignements de la musique ne sont plus rares. On n'y apprend pas forcément ce qu'est la justesse relative et on s'appuie sur un des instruments de mesure comme les accordeurs qui divise la gamme en 12 demi-tons égaux. Peu à peu l'oreille s'habitue à ce système qui n'est pas celui des instruments naturels.

3. La justesse des instruments naturels

La justesse des batteries-fanfares pose-t-elle un problème pour le mélomane averti ou au contraire non initié ?

Un des sujets qui revient quand on parle de batterie-fanfare est celui de la justesse. Les instruments naturels qui la composent utilisent des notes qui sont assez loin dans la série des harmoniques (pour les trompettes et les cors notamment).

Cela soulève la question du tempérament. En effet, quand on utilise des cuivres avec mécaniques²⁹ on entend très souvent, par exemple chez les trombonistes, les professeurs dire à leurs élèves de corriger les positions. Chez les instruments à pistons, on utilise des coulisses pour corriger certaines notes comme le DO dièse grave ou le ré. Si on joue ces notes dans un instrument comme le cor, on va utiliser les palettes pour jouer les notes (en FA), RE ou FA qui correspondent aux harmoniques 9 et 11. Le cor peut même boucher son pavillon pour modifier la hauteur des notes.

²⁹Pistons, palettes ou coulisses.

Dans les instruments naturels, ces notes sont jouées « sans correction » et donc de façon naturelle.

Dans les cours de FM et sur les instruments à intervalles égaux³⁰, les octaves sont découpées en 12 demi-tons. Ce choix d'adopter un système à tempérament égal s'est imposé à nos oreilles.

L'harmonique 11 est tellement élevée par rapport à un système tempéré égal que certains compositeurs vont même tenter de l'utiliser comme le Fa dièse. D'autres font autrement, comme Jean-Jacques Charles (Directeur musical de l'orchestre des gardiens de la paix) qui nous a dit dans une formation de préparation au DE de direction d'orchestre de batterie-fanfare, qu'il ne l'écrivait pas et qu'il préférait écrire des accords de quarts suspendues à la place d'accords comprenant ce « fa presque dièse » comme il s'amusait à nous le chanter sur l'air du célèbre Boléro Militaire.

L'arrivée des instruments électroniques avec demi-ton tempéré et diapason à 440 Hz a obligé certaines batteries-fanfares à corriger la hauteur des sons pendant leurs exécutions. Il n'est pas facile de jouer des intervalles égaux avec un instrument naturel.

Les résultats n'étant pas toujours satisfaisants, ce genre de reproduction donne souvent l'impression que les batteries-fanfares n'arrivent pas à jouer ce genre de répertoire. Là encore il faut une orchestration très réfléchie pour mettre en valeur l'orchestre de batterie-fanfare et ne pas lui donner la couleur d'une section de cuivre mal accordée jouant sur une rythmique d'orchestre de rock ou de jazz, comme c'est hélas souvent le cas³¹.

Ce travail de justesse dans les orchestres amateurs est assez difficile à mettre en pratique. Le travail à l'accordeur n'est pas suffisant et ne vaut pas l'avis d'un musicien expérimenté. Des membres de la CFBF se déplacent dans les sociétés pour travailler avec eux.

4. Les journées pédagogiques, une des missions de la fédération

Ces journées sont proposées à toutes les sociétés de musique fédérées. Avant leur mise en place, il existait des stages de cadres où j'avais participé plus jeune. Durant ces journées les quelques musiciens les plus ambitieux, pas toujours les plus doués d'ailleurs, se retrouvaient sur un week-end pour parler entre autres de pédagogie, mais aussi de faire du travail sur une partition. L'objectif pour l'organisateur était que ces musiciens apportent une plus-value à l'encadrement en retournant dans leurs sociétés respectives. Les journées d'encadrement de la CFBF ne sont plus tout à fait les mêmes aujourd'hui. Pour la région Auvergne Rhône-Alpes, Didier Martin se déplace une ou deux journées, accompagné d'une ou plusieurs personnes (cela peut être des jeunes qui ont suivi le stage d'encadrement qui existe toujours annuellement, mais au niveau national).

³⁰ Demi-tons tempérés de manière égale.

³¹ On trouve très souvent dans les BF modernes une rythmique : Basse, guitare, batterie et même chanteurs.

Didier un peu avant 2010 fait un constat sur le fonctionnement de ces anciennes formules qu'étaient les stages de cadre. Quelque chose ne fonctionne plus selon lui. « Un ressort est cassé » ! C'est l'expression qu'il emploie pour décrire ce dysfonctionnement.

Dans ces journées de formation aux « cadres », l'objectif était d'initier les jeunes musiciens diplômés par la fédération à encadrer les plus petits dans leur batterie-fanfare respective. Didier m'explique qu'un jour en face d'un groupe de ces jeunes apprenants il leur parle de « lecture musicale » et leur propose un travail de déchiffrage sur une partition qu'il leur distribue. Les jeunes auraient pris cet exercice avec un peu de légèreté pensant qu'il ne s'agirait pour eux que d'une simple formalité. Pourtant à la première restitution les 6 musiciens enchaînaient les erreurs. Leur formateur commençait à se poser de sérieuses questions sur l'efficacité de ces journées. Il faut comprendre que ces futurs « cadres » étaient issus de batterie-fanfare où leurs formateurs étaient passés par les mêmes stages. Il faut se rendre à l'évidence, le dispositif ne fonctionne plus. Il faut inventer un autre fonctionnement. La CFBF a donc reproduit ce que faisaient les anciens, c'est-à-dire :

« Aller sur place passer un peu de temps avec eux pour améliorer la qualité des sons. Faire un cours de formation instrumentale et en amenant des partitions et expliquer un petit peu ce qu'il y a dedans pour la formation musicale. Ils s'aperçoivent que ce n'est pas plus compliqué de lire que de mémoriser, et que même ça prend moins de temps. On les habitue à ça, on apprend à les connaître pour voir leur potentiel et où sont les vraies forces à l'intérieur. »
(entretien avec D Martin du 25 juin 2018)

Même si traditionnellement la batterie-fanfare se transmettait par oralité, le « groupe des 6 » des orchestres naturels a œuvré dans les années 50 pour qu'elles ne fonctionnent plus uniquement par ce procédé aujourd'hui. La CFBF créatrice, mais aussi accompagnatrice de nombreux projets artistiques, reçoit des aides des pouvoirs publics pour son implication auprès des ensembles amateurs. À ce moment-là, Didier Martin constate que la transmission ne se fait pas et que ces stages n'ont pas l'effet attendu. Didier cherche alors à comprendre et se rappelle comment avait fait Robert Goûte dans les années 1950. Il se déplaçait lui-même dans les ensembles amateurs et s'adressait à tous les musiciens directement. Il rencontrait les amateurs dans leurs salles de répétitions. Ils étaient dans leur contexte habituel. Il pouvait percevoir lui-même les difficultés que rencontraient les orchestres. Prendre connaissance de leurs répertoires, leurs dispositions en répétitions, leurs effectifs, leurs façons de travailler. Didier Martin pense avoir compris à ce moment que la CFBF doit agir de la même façon que Robert Goûte et d'aller au cœur même des associations amateurs. C'est comme cela que sont nées ces journées pédagogiques.

J'ai pu participer à une de ces journées il y a pas très longtemps. Je suis intervenu avec Didier Martin pour la batterie-fanfare de Velay Synergie. Cette nouvelle batterie-fanfare est une fusion assez récente de 3 formations en difficulté. Les « rescapés » de l'une des trois m'ont confié qu'ils avaient perdu plusieurs musiciens à la suite de cette fusion qui comme

cela s'était produit chez nous à Auzon, n'avait pas réussi à s'accrocher. Le programme demandé pour le concours de la FSCF auquel participé cette batterie-fanfare demandait de grosses facultés d'adaptation à ces personnes qui avait du mal à suivre une partition. Pourtant, la motivation à l'air d'être là. Nous sommes intervenus dans un bâtiment qui avait été loué pour l'occasion par cette association. Les couchages et repas se faisaient sur place et le reste du temps était consacré au travail musical. Nous nous répartissions en trois groupes. Le nouveau chef de musique, qui est un jeune homme issu des formations de cadre de la CFBF, Didier et moi-même. En fin de journée travail en ensemble où nous avons pu donner quelques conseils tout en jouant avec eux sous la direction de leur chef.

Voilà comment se passe une de ces journées. J'ai confié à Didier sur le chemin du retour que j'avais ressenti la même motivation chez eux que quand j'étais enfant à l'Espérance Auzonnaise. Dans cette formation d'une trentaine de personnes, il était impossible de savoir qui venait d'où. La fusion a fonctionné et les personnes se sont montrées extrêmement intéressées par nos conseils.

Nous les avons retrouvés à Annonay un mois plus tard pour un concours de Batterie-Fanfare, organisé par la CFBF. Les retrouvailles ont montré que ces personnes avaient apprécié notre échange et ils m'ont demandé de jouer avec eux pour le concert de l'après-midi.

Après ce travail j'ai la conviction que si Velay Synergie veut perdurer, je suis maintenant convaincu que son avenir va dépendre des choix qu'elle va faire dans les années à venir. Tout comme l'ont fait les dirigeants d'Auzon en 1990, ils ont tout intérêt à créer des cours de musique en interne.

L'école de musique associative de l'Espérance Auzonnaise créée en 1990 a été mise en sommeil en 2002. L'école de musique de Sainte-Florine située à 6 kilomètres a été transférée au syndicat intercommunal dont la mairie Auzon est membre. Plus de nécessité selon le conseil municipal de subventionner l'école associative d'Auzon dont les élèves peuvent s'inscrire à Sainte-Florine.

Depuis tous les élèves d'Auzon ont adhéré à cette école, mais en contrepartie aucun élève de l'école de Sainte-Florine n'est venu à Auzon. Il est aujourd'hui urgent de remettre en place une activité pédagogique sous peine de voir disparaître tous les élèves de l'école de Sainte-Florine pour rejoindre les rangs de l'harmonie. Nous devons nous inspirer de modèle d'associations qui ont su anticiper sur ce genre de problèmes. Deux de ces écoles à ma connaissance ont des fonctionnements dont il faut s'inspirer. Celle de Pont-du-Château dans la banlieue clermontoise et celle de Cournon-d'Auvergne dirigée par Didier Martin.

5. L'orchestre de batterie-fanfare de Cournon.

Cournon d'Auvergne est la deuxième ville du Puy-de-Dôme en population. Avec près de 20 000 habitants, elle possède un conservatoire à rayonnement communal d'environ 450

élèves. La particularité de ce conservatoire est que dans le projet d'établissement il est inscrit que « la pratique musicale amateur » est un des piliers de l'école.

J'ai connu l'orchestre de batterie-fanfare de Cournon dans les années 1980. À cette époque, une BF régionale avait été constituée par le directeur de l'OBFC¹. Les répétitions avaient lieu très souvent à l'école de musique de Cournon, là où j'enseigne aujourd'hui. Cet orchestre était plus un orchestre pédagogique où de nombreux musiciens confirmés donnaient à l'orchestre un niveau intéressant et nous permettaient de jouer un répertoire inaccessible dans nos BF respectives. Ces musiciens « piliers » de l'orchestre étaient en grande partie des musiciens de l'OBFC³². La BFR a duré une dizaine d'années avant de disparaître pour d'autres formes de regroupements organisés par la CFBF (Stages d'orchestres, journées pédagogiques, etc.).

Un peu plus de vingt années plus tard, quand je suis recruté comme professeur de la classe de trompette de Cournon, je reconnais certains anciens de la BFR², et je serai pour certains leur nouveau collègue, car pour les cuivres et les percussions, les professeurs du CRC² de Cournon ont tous étaient membres de la BFR (sauf pour le trombone).

Le CRC de Cournon a une particularité que je n'ai pas rencontré ailleurs. Le projet d'établissement met l'accent sur les pratiques amateurs et stipule qu'elles sont l'ADN du conservatoire. Les deux principaux ensembles à vents de cet établissement répètent de façon hebdomadaire en présence des professeurs de chaque groupe d'instruments représenté. Cet orchestre est composé de 60 membres et il est toujours dirigé par Didier Martin. L'OBFC met l'accent sur la création et est en recherche permanente de nouveaux concepts. Aux deux derniers concerts, un chanteur était invité, ainsi que la chorale de la coopérative de mai. Les arrangements ont été réalisés par trois des musiciens de l'orchestre sur des chansons de rhythm and blues, de Charles Aznavour ou de Gilbert Bécaud. L'année précédente, les arrangements étaient sur des pièces de « RAP » qui se sont réalisées avec un duo « DJ et Chanteur ». Un concours de batterie-fanfare nommé « Divers sons » est organisé chaque année en octobre et l'OBFC invite une formation pour le concert du vendredi, « Steel-drum ». Chaque année l'OBFC organise 3 festivals et participe au concert d'hiver et au concert des « vacances d'été ». Avec quelques prestations extérieures, cela représente 8 à 10 concerts par an. L'orchestre d'harmonie n'en fait que 3 à 4 et le brass band environ 2.

La plus grosse activité est attribuée à la banda qui se produit chaque semaine et jusqu'à trois fois le même week-end. Elle est la banda officielle de l'équipe de Rugby de l'ASM Clermont³³ et assiste à presque tous les matchs de l'équipe à domicile et se déplace même pour les finales.

La banda a été créée il y a 20 ans pour motiver les musiciens de la batterie-fanfare. Tous ces instrumentistes qui pourraient ne pas connaître les instruments à mécaniques ont tous un instrument « chromatique », la trompette, le trombone, l'euphonium ou le tuba. Cet ensemble est un des moteurs de l'OBFC et un moyen de ressource financière. Beaucoup de frais de l'OBFC sont couverts par les activités de la banda. Il me semble que certains sont

³²Orchestre de Batterie Fanfare de Cournon

³³Association Sportive montferrandaise.

plus passionnés de rugby que de batterie-fanfare, mais sont avant tout « des sociétaires ». Malgré leur connaissance pour les instruments chromatiques, très peu sont sur les rangs de l'harmonie. Quand on pose la question à certains d'entre eux ce qui les pousse à faire de la BF les réponses sont très variées. De celui qui achète les CD des orchestres militaires et traverse des fois la France pour aller écouter des « grands prix » de batterie-fanfare, à celui qui dit ne pas trop aimer la BF, mais est là tous les vendredis, car c'est son moment de détente. Celui qui a du mal à suivre la partition, mais qui n'a jamais raté une répétition, car il dit « jouer à côté des bons ». Le spectacle de Jean Pierre Bodin, « Le banquet de la sainte Cécile »³⁴, n'est pas prêt d'être démodé. Et la batterie-fanfare de Cournon a un pouvoir fédérateur que l'Harmonie n'a pas. Pour ma part, je n'ai pas d'élèves à l'harmonie alors qu'à l'OBFC j'en ai jusqu'à 9. Tous ces élèves qui prennent des cours de trompettes d'harmonie participent à la banda, mais ne souhaitent pas jouer dans l'orchestre d'harmonie, orchestre qui pourtant est d'une très bonne qualité avec un chef d'orchestre très efficace. Le répertoire y est assez varié, mais malgré une reconnaissance sur la qualité musicale les rangs de cuivres ne sont pas équivalents à ceux de l'OBFC (proportionnellement).

Michel Robert, un passionné de batterie-fanfare, a fait un travail de recherche sur les batteries-fanfars. D'après lui, seuls 5 écoles municipales ou conservatoire en France enseignent les instruments naturels. Parmi elles, celle de Cournon-d'Auvergne.

6. L'« Indépendante » de Pont-du-Château

L'école de musique associative de la batterie-fanfare l'« Indépendante » de Pont-du-Château, dans le Puy-de-Dôme a également un fonctionnement qui est à souligner. Cette commune est à une petite dizaine de kilomètres de Cournon et l'école de musique associative de la batterie-fanfare est prospère. La ville compte 14 000 habitants.

L'encadrement est composé de musiciens amateurs de la B.F qui s'occupent de l'accueil jeune public. Trois groupes sont constitués par tranches âge (4, 5 et 6 ans), chapeautés par une équipe de 6 membres qui se relaient (au moins 1 animateur et 1 accompagnateur « logistique » par atelier). Chaque séance dure 20 minutes, les groupes « tournent » et passent dans chaque atelier. Les « dominantes » explorées sont l'expression corporelle et vocale, qui sont abordées par le biais de jeux ou d'exercices autour du « ressenti ». Le troisième groupe est un « atelier instrumental », autour des instruments de la batterie-fanfare. Les enfants disposent de petits instruments, légers et adaptés à leur taille, qu'ils utilisent à l'occasion de jeux d'éveil musical. Ces activités débouchent sur un ou deux spectacles par an.

Les enfants âgés de 7 ans ou plus débutent l'apprentissage instrumental. Les cours s'organisent en deux ateliers d'une demi-heure, un pour les percussions, l'autre pour les cuivres. Chaque enfant participe aux deux. L'atelier cuivre s'effectue la première année sur cuivres naturels, les instruments de la batterie-fanfare. À partir de la deuxième année, les

³⁴ Créé en 1994, Jean-Pierre Bodin imite les musiciens de l'Harmonie de Chauvigny.
<http://jeanpierrebodin.com/spectacles-parent/le-banquet-de-la-sainte-cecile/>

instruments utilisés sont ceux dits d'« harmonie », à savoir la trompette, le cor, le trombone et le tuba (les mêmes instruments que ceux enseignés à l'école de musique municipale). Ces cours collectifs sont encadrés par des intervenants rémunérés et rompus au fonctionnement de l'école. Les activités de la batterie-fanfare (concerts, animations, cérémonies, corsos, etc.) permettent de financer ces cours et l'achat des instruments, puisque la B.F fournit tout le matériel : instruments, embouchures, étuis et housses, baguettes, etc. Les frais d'inscription sont d'une trentaine d'euros par an.

Il y a un peu plus d'une centaine d'inscrits dans cette école ce qui représente, il me semble, un vivier non négligeable surtout au regard de la fréquentation « habituelle » des classes de cuivres au sein des écoles de musique. Ce vivier, l'école de musique municipale l'a pourtant longtemps ignoré. J'ai depuis cette année deux élèves qui sont venu s'inscrire à Cournon en trompette et en tambour, tout en continuant la pratique « batterie-fanfare » à Pont-du-Château. Leurs « formateurs » jugent qu'à un certain niveau, leurs capacités ne leur permettent plus d'encadrer ces jeunes filles dans la pratique de la trompette d'harmonie. Les liens entre l'Indépendante de Pont-du-château et l'OBFC ont l'air solides et plusieurs musiciens, voire même « cadres », pratiquent aux deux endroits.

Un ami professeur de tuba m'a raconté une anecdote. Lors d'une répétition de musique de chambre, il s'est retrouvé au cœur d'une discussion entre deux collègues, l'un trompettiste et l'autre corniste. Ils enseignaient tous les deux à l'école de musique municipale de Pont-du-Château. Ces deux collègues se plaignaient de n'avoir « aucun élève ». Leurs griefs allaient à l'encontre de la B.F. de l'« Indépendante ». En effet, lors de présentations scolaires qu'ils ont effectuées, ils constatèrent avec étonnement que la grande majorité des enfants connaissaient très bien les cuivres, puisqu'ils les pratiquaient. Ces collègues trouvaient cette situation complètement absurde, à savoir que les professionnels n'ont pas de travail, car celui-ci est réalisé par des amateurs. Les deux structures sont dans des locaux différents et l'indépendante (qui porte bien son nom), et entièrement associative.

Des tentatives de collaboration ont été faites, mais elles n'ont pas perdurées toujours d'après le collègue tubiste. Ces deux professeurs n'étaient malheureusement jamais allés à la rencontre de la batterie-fanfare de la ville où ils travaillent, même à l'occasion d'un concert.

Cette anecdote révèle encore un manque de considération pour la pratique de la batterie-fanfare et prouve que les institutions n'ont pas caractères à attirer les élèves si elles ne vont pas à leur rencontre. Les pratiques amateurs savent depuis longtemps que c'est en menant des actions avec du public que l'on remplit les rangs.

7. L'école de batterie-fanfare, un outil indispensable

L'Indépendante de Pont-du-Château et la batterie-fanfare de Cournon fonctionnent dans un périmètre de 10 kilomètres sans aucune concurrence. Il y a, c'est certain dans ces lieux de rencontre quelque chose qui fédère. La pédagogie de groupe y est obligatoirement pour quelque chose : « le groupe pour apprendre » est le plus efficace dans cette pratique-là. L'exemple de deux de mes élèves qui viennent de Pont-du-Château en est la preuve. La condition qu'elles ont posées en début d'année pour qu'elles viennent en cours était de ne pas

les séparer et que le cours soit en commun. L'orchestre est un lieu d'apprentissage perpétuel. Il n'y a pas de lieu de rencontre aussi hétéroclite que ce genre de formation, et la finalité des instruments à vent (cuivres et bois) c'est de jouer ensemble. C'est bien dans ce type d'orchestre le vivre ensemble, le côté associatif et convivial qui l'emporte. Partager son stress, réaliser des projet communs, tant de choses qui finissent toujours par l'emporter sur les réticences. La ponctualité, le côté répétitif, le manque d'assiduité de certains qui entraîne la démotivation chez les autres sont souvent balayés par un concert ou un voyage en commun qui dans la majorité des cas fini par fédérer tous ceux qui y participent. C'est aussi un des points communs de ces deux batteries-fanfares.

Conclusion

Il reste en France 592 batteries-fanfares qui ont été répertoriées par Michel Robert. Dans son rapport il dit avoir entendu souvent que 25 % disparaissaient chaque année. Celui-ci en a compté 23 dissoutes et 14 en sommeil sur les 20 dernières années ce qui fait environ 5 % sur ces 20 années.

Il est incontestable que le manque de popularité des batteries-fanfares alimente ce genre de désinformation. Pourtant elles sont toujours là, chaque année à essayer de recruter les jeunes de leur village ou de leur ville. Et beaucoup y arrivent.

Il faut s'interroger sur les stratégies d'apprentissage à mettre en place dans ces milieux socioculturels. On se rend très bien compte que sans école ces associations périclitent ou n'évoluent plus.

À l'ère du tout numérique où l'utilisateur peut écouter toute sorte de musique en un seul clic, l'avenir des batteries-fanfares n'est plus sous les kiosques ou dans les fêtes foraines, mais dans de réels projets artistiques voir pluriartistique. Des spectacles mélangeant danse ou théâtre existent déjà.

Un héritage de marque française de notre patrimoine, ces phénomènes sont bel et bien devenus des pratiques artistiques à part entière.

« si l'on veut connaître un peuple il faut connaître sa musique »

Platon

Bibliographie

ELDINU Dominique« *Une musique populaire, les orchestres d'harmonie* », mémoire Cefedem AURA (2009)

GUICHERD, Arnaud à *vous de jouer!* Paris, cfbf (2012)

LOICHOT, Arnaud *Les batteries-fanfares au XXe siècle : de la préparation militaire à la salle de concert*, Mémoire de Master 2 de Musicologie, Université de Bourgogne.

GUMPLOWICZ, Philippe *Les travaux d'Orphée, deux siècles de pratique musicale en France*. Paris : Aubier.(2001)

RAUCOULES Armand, *de la musique et des militaires*”, somogy éditions d’art, Paris, 2008

BAUZON Michel, *vie quotidienne et rapports sociaux dans une petite ville de province* presse universitaire de Lyon,(1984)

Annexes

Annexe 1³⁵

La trompette de cavalerie



La trompette est un des plus anciens instruments qui ait servi pour les signaux militaires, les traces écrites les plus anciennes en attestant remontent au début du XVII^{ème}. Cependant la première organisation de fanfares dans la cavalerie semble dater du premier Empire et y inclure cette trompette.

La trompette de cavalerie a la taille et l'aspect d'une trompette classique dépourvue de pistons, mais son tube est plus long.

Elle ne possède aucun mécanisme (clef, piston ou coulisse), c'est un instrument dont les sons sont les harmoniques naturels de la note fondamentale **mi bémol**.

Du fait de sa perce cylindrique, son timbre est plus brillant que celui du clairon.

Pour produire différentes notes, l'instrumentiste travaille sur le souffle et la tension des muscles des lèvres.

Trompettes en Mi

notes écrites

notes entendues

- ©2012 by CFBF -
Tous droits réservés - Photocopies interdites

³⁵ GUICHERD, Arnaud à *vous de jouer!* Paris, cfbf (2012)

Le cor



Le cor, dont toutes sortes de conques ou autres cornes d'animaux sont à l'origine, était essentiellement développé en vénerie pour l'usage de codes de communication entre chasseurs.

Il fut intégré aux fanfares de cavalerie pour la parade et non l'ordonnance.

C'est un long tube cylindro-conique enroulé sur lui-même qui ne possède aucun mécanisme (clef, piston ou coulisse). Les sons qu'il produit sont les harmoniques naturels de la note fondamentale **mi bémol**. Pour produire différentes notes, l'instrumentiste travaille sur le souffle et la tension des muscles des lèvres.

Cors en Mi-

notes écrites

notes entendues

Sur le même principe, il existe aussi une trompe de chasse en ré, encore utilisée de nos jours pour la chasse à courre.

La trompette basse

La trompette basse est l'homologue de la trompette de cavalerie mais une octave plus bas.



Elle ne possède aucun mécanisme (clef, piston ou coulisse), c'est un instrument dont les sons sont les harmoniques naturels de la note fondamentale *mi bémol*.

Du fait de sa perce cylindrique, son timbre est plus brillant que celui du clairon basse.

Pour produire différentes notes, l'instrumentiste travaille sur le souffle et la tension des muscles des lèvres.

Trompettes-basses Mi-

notes écrites

notes entendues

A musical score for the euphonium. It consists of two staves. The top staff is in treble clef and is labeled 'notes écrites'. The bottom staff is in bass clef and is labeled 'notes entendues'. The music is written in a key with one flat (B-flat) and shows a sequence of notes that correspond to the natural harmonics of the instrument.

Le clairon basse

Le clairon-basse est l'homologue du clairon mais une octave plus bas.



Le clairon basse ne possède aucun mécanisme (clef, piston ou coulisse), c'est un instrument dont les sons sont les harmoniques naturelles de la note fondamentale **si bémol**.

Pour produire différentes notes, l'instrumentiste travaille sur le souffle et la tension des muscles des lèvres.

Clairons basses Si-

notes écrites

notes entendues

- ©2012 by CFBF -
Tous droits réservés - Photocopies interdites

Les basses



Baryton

Basse

Contrebasse

Sousaphone

Dès 1840 Adolphe Sax commence à développer une famille d'instruments qu'il appellera en 1845 "**Les saxhorns**".

Cette famille de saxhorns, adoptée par les orchestres militaires français, est devenue une spécificité française. Grâce à leur mécanisme (Pistons) Les saxhorns produisent tous les sons de la gamme chromatique.

Les batteries-fanfares utilisent généralement les saxhorns graves.

Le saxhorn baryton en si bémol.

Le saxhorn basse en si bémol.

Le saxhorn contrebasse si bémol qui a remplacé l'hélicon.

Le sousaphone (ou soubassophone), a été développé dans les années 1893 à la demande du chef de musique et compositeur nord-américain John Philip Sousa .

C' est un instrument de forme hélicoïdale et peut donc être porté autour du corps du musicien en reposant sur l'épaule, ce qui facilite les activités de marche. C'est la version moderne de l'hélicon.



Hélicon

- ©2012 by CFBF -
Tous droits réservés - Photocopies interdites

Le tambour



Le tambour a une origine très ancienne.

Il fut principalement utilisé à des fins de communication ou de transmission d'ordres dans les armées à la Renaissance, sous Louis XIV et bien sûr Napoléon. C'est également, depuis toujours, un instrument du folklore populaire accompagnant en soliste les danses des fifres, flûtes ou cornemuses.

Instrument à sons indéterminés où deux peaux sont tendues sur un fût cylindrique, la peau supérieure est frappée à l'aide de baguettes, tandis que l'autre permet la résonance du timbre.

Il existe une école française du tambour de renommée internationale qui a développé un répertoire autonome spécifique, d'une grande richesse. Bien souvent, un thème rythmique joué par un ensemble de tambours fait l'objet de variations techniques, dont l'effet visuel et sonore est spectaculaire.

Confédération Française des Batteries-Fanfaires
Action Musicale 2016 – 2020
Plan de 36 propositions au service de toutes les Batteries Fanfares

CENTRE DE RESSOURCES CONFEDERAL

Coordination :

- 1) Accompagnement pédagogique aux fédérations et associations
- 2) Accompagnement artistique, aide administrative aux projets
- 3) Réseau d'orientation professionnelle*(en cours de réalisation)
- 4) Facture instrumentale

Secrétariat Technique :

- 5) Parlothèque Batterie Fanfare

Programme Musical National :

- 6) Week-end technique Commission Technique Confédérale Élargie
- 7) Mise en forme Édition Programme National

I - SENSIBILISATION

Jeune public:

- 8) Éveil musical (stages)
- 9) Découverte instrumentale (stages et orchestres à l'école)

Tous publics:

- 10) Sensibilisation et préparation à l'encadrement
- 11) Ensemble Instrumental de représentation

II - FORMATION

Enseignement Instrumental:

- 12) Recherche, conception de méthodes et ouvrages pédagogiques
- 13) Stages méthodes, recueils
 - 13 C) Cuivres
 - 13 P) Percussions
 - 13 T) Tambours
 - 13 F) Fifes

Évaluation des connaissances:

a) Examens individuels

- 14) Jurés / Musiciens conseils
- 15) Nouveautés, écritures spécifiques
- 16) Prix National Individuel

b) Concours d'ensembles

- 17) Jurés - Musiciens conseils
- 18) Concours national d'ensembles de cuivres
- 19) Concours national de tambours et percussions
- 20) Concours national de compositions

Formation des cadres:

Initiale, continue, diplômante

- 21) Agrément CFBF - Éveil musical - Accueil Jeune Public
- 22) Stage National de préparation à l'encadrement
- 23) Stage National Diplômant de Chef de pupitre
- 24) Stage de Direction et Travail d'Orchestre
- 25) Stage National Diplômant de Chef de Batterie Fanfare
- 26) Stage National Diplômant de Tambour-Major
- 27) Diplôme spécifique d'enseignement d'instruments de BF

III et IV - DIFFUSION CREATION

A- Diffusion - Création jeune public :

- 28 a) Chansons accompagnées
- b) Brochure «CD» Comptines + OBF
- 29) Spectacles - Contes musicaux

B- Festivals Nationaux :

- 30) Commande - créations

C- Orchestres Nationaux CFBF:

- 31) Orchestre de Batterie-Fanfare National
- 32) Ensemble de Tambours et Percussions National

D- Créations Pluri - artistiques :

- 33) Théâtre et Orchestre de Batterie-Fanfare
- 34) Danse et Orchestre de Batterie-Fanfare
- 35) Cinéma, vidéo et Orchestre de Batterie-Fanfare
- 36) Chant, autres instruments et Orchestre de B-F

Site <http://www.batterie-fanfare.fr>

Annexe 3 : Entretiens avec Didier Martin.

Didier Martin est directeur du CRC de Cournon d' Auvergne et président de la Fédération CFBF Auvergne Rhône alpes. Ainsi que vice président de la CFBF France. Il a été musicien professionnel à la musique de l'air de la FATAAC de Dijon avant de revenir à Cournon prendre la direction de la classe de tambour et de l'orchestre de batterie-fanfare.

. Il a côtoyé toutes les personnes qui ont oeuvré pour la batterie-fanfare. Il est fondateur de nombreux projets qu'il conduit auprès de la CFBF .

Il m'a accordé deux heures d'entrevue le Mardi 26 juin 2019 après midi dans son bureau à Cournon d'Auvergne dont voici un extrait.

Moi « quels sont les problèmes aujourd'hui que rencontre les BF? »

Dm. "Il y a deux choses dans le problème des BF. Sur les deux types de BF qui existent encore. Il y a celles qui ont engagé un véritable processus de formation et il y en a pas mal, qui ont leur école en interne et qui fonctionne très bien, comme celle de Pont-du-Château mais il y en a beaucoup d'autres. Elles ont des périodes où elles ont un encadrement issu de la société qu'elle arrive un peu à financer avec des gens qui viennent de l'extérieur et ça fonctionne très bien, et des fois le changement d'encadrement fait que ça culbute parce que ce n'est pas un milieu où on trouve les mêmes ressources que dans la musique classique. Il faut dire que dans la musique classique je ne veux pas dire que les profs sont interchangeables mais souvent ils ont le même parcours. Ils ont souvent travaillé sur les mêmes références, les mêmes bases, les mêmes supports pédagogiques les mêmes répertoires. Et ils ont travaillé avec les profs qui avait été eu aussi formatés par les mêmes écoles. Il arrive dans la batterie-fanfare que ce soit un peu plus compliqué. Il n'y a pas si longtemps que ça que l'enseignement y est un peu structuré.

Ça tient donc beaucoup aux personnes qu'on peut trouver en phase de choix donc ça c'est une partie de batterie-fanfare qui existe, ça leur permet d'accéder à peu près à tout le répertoire avec bonheur. Ça marche bien. Et puis il y a celles qui n'ont pas bougé qui sont toujours à un répertoire de transmission orale et elles sont plus nombreuses qu'on le croit.

Alors avec l'oralité et tout ce que ça comporte. il y a un répertoire qui avait été écrit dans les années 1860 1870, pour les fanfares de cavalerie et les fanfare de clairon. Ce répertoire était mémorisable. Il était fait pour des musiciens qui apprenaient par l'oralité. Il y a du répertoire assez conséquent avec des choses intéressantes à plusieurs voix très bien orchestrées. Les orchestrations montrent qu'il y avait le souci pour les 2e et 3e voies d'avoir une vraie mélodie pour la mémoriser même si les voix se croisaient. C'était pour qu'il y est un dessin et qu'il soit plus facilement mémorisable, choses qu'on ne fait plus maintenant. Donc ces sociétés là n'ont plus ce répertoire. Il n'y a plus personne qui en crée. Le répertoire qui se fait actuellement est du répertoire qui est écrit. Et elles apprennent oralement un répertoire qui est écrit et qui a été pensé pour être lu. Et nous qui avons l'habitude des répertoires , quand, on va faire travailler ce genre de société, on ne sait pas trop par quel bout commencer, on est un peu embêté. !

Ils ne sont pas passés par l'apprentissage du solfège ils ont une formation instrumentale. On retrouve des phénomènes instrumentaux que les conservatoires voudraient bien comprendre. Des gens qui sont très à l'aise avec leurs instruments et qui n'ont jamais pris

le début ni le commencement d'un cours....
..... Et on trouve des gars qui savent vraiment se servir de leurs instruments. Qui ont un vrai potentiel.

Ces sociétés est-ce qu'elles sont vraiment prêtes à recevoir de la formation ?
Le recul que j'en ai c'est que quelques fois ces sociétés deviennent un micro système voir un écosystème et qu'il faut pas trop aller sarcler dedans où faire d'autres plantations à l'intérieur.

Moi _ " Est-ce que ces batterie-fanfare dont tu parles
sont affiliées à une fédération ? "

Dm_ "oui on en récupère qui sont fédérées à la CFBF, si on en parle c'est parce qu'on les connaît. Ce qu'on met en place pour elles ce sont les journées d'accompagnements artistiques et pédagogiques."

Moi_ "que faites-vous dans ces journées de formation"

Dm_ " on a reproduit ce que faisaient les anciens. Aller sur place passer un peu de temps avec eux pour améliorer la qualité des sons. Faire un cours de formation instrumentale et en amenant des partitions et expliquer un petit peu ce qu'il y a dedans pour la formation musicale. Ils s'aperçoivent que ce n'est pas plus compliqué de lire que de mémoriser, et que même ça prend moins de temps. On les habitue à ça, on apprend à les connaître pour voir leurs potentiels et où sont les vrais forces à l'intérieur. Et elles ne sont pas toujours vers celle de ceux qui ont les galons sur les casquettes. Il y a des contre-pouvoirs et des gens qui ne veulent pas que ça évolue dans ce milieu là, parce qu'ils ont un pouvoir local, un pouvoir communale en étant le chef. Chef de la fanfare c'est une notoriété communale. Il n'a pas envie de se voir détrôné par un jeune qui aurait fait des stages ou un professeur venu d'ailleurs. Ça c'est la réalité sociopolitique du phénomène de fanfare dans un village, dans une ville où le quartier d'une ville. "

Moi _ "j'ai constaté dans mes recherches que ce n'est pas forcément la volonté de faire de la musique qui fédère les musiciens de batterie- fanfare"

Dm_ "le phénomène des batterie-fanfare ou des sociétés de musique ce n'est pas un phénomène artistique. Quand Louis XIV commandait à Lully, c'était de la com, c'était jamais artistique. C'est du lien social. La grande époque où il y en a eu beaucoup c'est quand l'église et les laïcs se sont foutu sur la figure. Toute la période où les curés se battaient avec les laïcs il y avait deux fanfares. Tant qu'il y avait un combat politique une envie de sortir la tête de l'eau ça a marché. Quand il n'y a plus que l'argument musical on fait appel à une autre clientèle. Moi si tu veux que je te trouve 10 pros qui viennent jouer avec nous à la Bf pour un concert, je te les trouve facilement. Même bénévolement. Ils s'en foutent de jouer de la BF ou pas. Ce qu'ils veulent c'est que ça joue avec eux. Ils n'ont pas envie de jouer avec des gens qui savent pas jouer.
C'est là où la connexion ne se fait plus, où les harmonies aussi ont perdu de leur lien sociale. Elles étaient tellement ancrées dans les écoles de musique ou les conservatoires qu'elles

n'ont pas su accueillir ces gens-là.

On m'a raconté des anecdotes d'harmonie où on vire des musiciens plus anciens pour laisser la place à des jeunes en leur disant que il y a plus besoin d'eux ! Là tu te dis : « ils ont oublié pourquoi ils étaient là ! ». La l'humain n'a plus d'importance il devient interchangeable que je ne supporte pas du tout. Et ça ne correspond pas à l'histoire de ces sociétés musicales. Je veux pas dire que dedans on doit tolérer tout et tout le monde mais les écoles et les conservatoires doivent garder ce côté de structure sociale.

Dans la famille de ma femme, mon beau-père, son frère, tout le monde a fait de la musique. Ils ont joué du clairon à la fanfare. Mon beau-père raconte toujours que la première fois qu'il est allé à Paris où il a vu la mer c'est avec la fanfare de Chapdes Beaufort juste après la guerre. Mais ça leur ne serait pas venu à l'idée de prendre tous les jours le clairon à la maison"

.....

Moi_ "comment se passait la cohabitation entre BF et harmonie professionnelle dans les orchestres militaires ?"

Dm._ "À l'armée de l'air de Dijon il n'y avait pas trop de différence de traitement. Pas dans les salaires car c'était les mêmes postes. Mais il y a toujours eu une petite guéguerre entre l'harmonie et la BF. Mais c'était plutôt amicale

.....

Par exemple quand les nouveaux appelés arrivaient il y avait toujours besoin de renfort à l'habillement pour leur donner leur paquetage. C'était en priorité les gens de la BF qui étaient désigné. Un jour je m'étais pris avec le sous-chef qui me disait : " Martin il faudrait envoyer des gars à l'habillement".

Et je lui ai répondu : _ "non on répète on a pas le temps. Alors allez voir les clarinettes là-bas qui sont couchées sur les lits moi j'envoie personne du tout , on n'a pas le temps, on bosse."

....

Le fait que des gens qui jouaient à la BF jouaient aussi bien de la trompette d'harmonie que les personnes qui y étaient minimisait pas mal tout ça. Il y avait un examen annuel pour tous les musiciens et il se trouve que souvent les premiers étaient ceux de la BF.

....

Mais on était tous des engagés et les gens se respectaient. Mutuellement . Un jour j'ai demandé au chef de musique quand est-ce qu'il nous écrivait un morceau pour batterie-fanfare.

Il m'a répondu : _ "c'est une excellente idée, dès que vous jouerez juste je vous écrirai quelque chose".

Mais ça s'est arrêté là c'était pas méchant.

Par contre, ailleurs ce n'était pas ça. J'ai connu des musiques où l'harmonie se déplaçait dans le bus et la fanfare dans le camion. A Metz.

...

_moi " Est ce que tu penses que l'arrêt du service a eu une incidence sur les batteries-fanfars ?"

Dm_ "incontestablement oui. Il y a beaucoup de musique militaire qui ne faisait que de la musique. S'il avait un encadrement qui n'était pas si mauvais que ça et en plus il était obligé de se comparer aux musiques civiles. La plupart des musiques de l'armée de terre avait une BF. Il faisait de la musique toute la journée. Une fois le service terminé elles ont presque toutes fermées.

.....

Moi :_ "*c'était quoi l'idée que Devogel a eu en créant à la musique de l'air la première BF ?*"

Dm_ " A l'époque il y avait des clairons à 2 pistons ,clairon basse à deux pistons trompette basse et trompette à deux pistons . Mais ils ont laissé les contrebasses naturelles qui ne pouvaient jouer que la tonique et la dominante. Donc tout les morceaux qu'ils ont fait avec ça dans les années 30 et après 45 c'était avec ces instruments là . Devogel a eu l'idée de mettre la base chromatique.

Un jour dans Buggle Riff a un concert de la FATAC ? Robert Goûte nous a pris à part et nous est « rentré dedans » parce que on avait mis de la batterie à la place du tambour. Et nous avait dit que la FATAC était exemplaire comme batterie-fanfars et ne devait pas faire ces modifications là.

....

Moi_ "*comment est venue l'idée de faire des concerts avec les batteries-fanfars*"

Dm_ "à Châbles-Beaufort chaque année on présentait le jour de la fête les deux morceaux qu'on allait jouer au concours . On joue nos deux morceaux debout sur le podium mais ça ne nous serait pas venu à l'idée de faire un concert entier sur place. Quand je suis arrivé à Dijon on n'en faisait pas plus

Au mois de mai juin juillet on faisait ce qu'on appelait des concerts de quartier mais c'était en plein air..... L'armée de l'air offrait ces concerts de quartiers dans les villes voisines pour compenser des nuisances créées par les avions à réaction de la base. On s'est aperçu que ces concerts de kiosques n'allaient plus. Ils étaient souvent annulés à cause de l'orage. Un jour un des musiciens qui arrivait de la musique de l'air de Paris nous a dit que c'était ridicule et qu'il y avait des salles à Dijon pour faire des concerts à l'intérieur. Le chef de musique lui a répondu :

_ "mais qui voulez-vous qui se déplace à Dijon pour aller écouter une musique militaire?"

On a essayé et on a copié le concept de la musique de l'air de Paris en faisant une partie traditionnelle une partie avec l'orchestre d'harmonie et une partie avec les deux ensembles.

La première fois on a dû refuser du monde il y avait 400 places assises. Alors on a décidé d'en faire un à l'Opéra où il y avait 800 places. On a encore dû refuser du monde. Les gens n'étaient pas content d'avoir été refusé nous avons fini à la maison des sports et deux fois par an nous avons reconduit ces concerts et c'était plein à chaque fois. Les musiques de la région venez en autocar pour écouter le concert.

.....

Moi _ " *Aujourd'hui en faisant le tour des bf militaires pro, combien en reste t il?*

Dm _ "la Préfecture de Police de paris /La Police Nationale /La garde républicaine /La Musique de Lyon /la Gendarmerie mobile /et celle de Renne...

Moi _ " *comment fonctionnent les fédérations par rapport aux aides des pouvoirs publics et notamment la CFBF*

Dm _ " la CFBF a une convention avec le ministère de la Culture. L'aide des trois autres fédérations a diminué par contre celle de la CFBF a augmenté.

...

Ils nous ont par compte demandé de modifier nos missions. La CFBF est devenue Confédération française des batteries ET fanfares.

...

Ils ont trouvé que le travail que l'on faisait pour les batterie-fanfare était pertinent en particulier le travail sur les journées d'accompagnement. Au lieu de dire « on fait un plan de formation ! », on a fait le contraire de l'éducation nationale. Moi le premier j'avais du mal à marcher dans des rails bien tracés qui partent à l'heure et qui arrivent à l'heure. J'ai du mal à fonctionner comme ça et je considère qu'il y a plein de gens qui ont du mal aussi surtout en musique. D'autres fédérations où l'éducation nationale font un programme et ensuite passent leur temps à convaincre les gens que ce programme est bon. C'est donc ce que j'ai dit à la CFBF : _ « le tort qu'on a c'est de proposer qu'un seul format que les gens n'applique pas forcément. Il faut que l'on fasse comme a fait Goûte. il n'a pas appliqué bêtement à la lettre le programme de la FSCF. »

Il a répondu à l'appel de Girard Longchamp dans le Jura qui lui a demandé de venir voir chez lui comment ça fonctionnait. Il est venu, a regardé ce qu'il y avait sur place. Il y en a d'autres aux alentours qui ont tendu l'oreille qui sont venus voir. Ils ont vu que ça marchait et que ça faisait évoluer et ils ont fait pareil. Ça fait des cercles dans l'eau comme quand on jette un caillou. Je me suis dit : _ « Il faut qu'on rejette des petits cailloux dans l'eau, il faut que l'on s'adapte aux gens. Ne leur demandons pas de rentrer dans un moule mais faisons que le moule puisse s'exporter partout ». Et là ça a été la révélation !

Le ministère débloque 58000 € pour la fédération chaque année. Mais les fédérations régionales s'organisent. Par exemple Rhône-Alpes Auvergne s'autofinance pour ses journées.

On forme des jeunes qui nous remboursent en se portant bénévole pour aller former les autres dans ces journées.

Moi _ "quels sont les moyens de contrôle du ministère"

Dm _ "on a des comptes à rendre 2 fois par an.

Ils détaillent chaque journée d'encadrement, le nombre de participants, le nombre de filles le nombre de garçons, combien cela a coûté ;comment nous avons payé etc etc.

Il faut que ça corresponde à la charte comme l'accès à la culture à tous ou l'encadrement des pratiques amateurs.....

Ils disent qu'il est inadmissible qu'en France on consacre autant de moyen à des voies qui sont sans issue. Il serait plutôt prêt à démonter le travail des CRR³⁶ qui font croire à des jeunes dans une région qu'ils vont avoir du travail parce qu'ils ont un DEM. Le travail c'est de faire évoluer les amateurs. Si tu les fais évoluer ils auront envie de projets. Qu'est-ce que fait un amateur quand il a besoin de quelque chose ? Il va voir un professionnel.

Quelqu'un qui bricole chez lui c'est le meilleur client d'un professionnel. Le vrai bricoleur il a une économie professionnelle.

« Le vrai travail c'est de s'occuper des amateurs. »

³⁶Conservatoire à rayonnement régional

Mots clés :

Batteries-Fanfares, considération, adaptations, pratiques amateurs, transmission, encadrement,

Abstract :

Les batteries-fanfares manquent de considération depuis leur création.

Créées à l'origine pour des usages militaires , elles sont souvent associées dans l'esprit commun au bruit ou aux simples cérémonies officielles

Pourtant, grâce à des stratégies d'apprentissages mises en place par les fédérations ou des structures locales . Ces orchestres amateurs ont su s'adapter aux évolutions sociétales et continuent de rassembler.